

TOURS IMAGINE



RAPPORT DE MISSION EXERCICE 2025



TOURS
ÉVÉNEMENTS

tours-evenements.com
#WELCOMETOURS



PALAIS
DES CONGRÈS
DE TOURS



PARC EXPO
DE TOURS

SOMMAIRE

	Tours Événements, Société à Mission page 3 - Éditos p 3 - Tours Événements et la qualité de Société à Mission p 4 - Principes, devoirs et enjeux prioritaires de Tours Événements p 6
	Gouvernance de la Mission page 8 - Pilotage opérationnel p 9 - Le Comité de Mission p 10 - Les réalisations du Comité de Mission en 2025 p 13 - Les outils d'évaluation de la réalisation de la Mission p 15
	Feuille de route et bilan 2025 page 16 - Présentation de la feuille de route 2025 p 16 - Bilan de l'année 2025 - évaluation par le Comité de Mission p 17
	Trajectoire et perspectives page 62 - Nouvelles orientations et objectifs 2026 p 62 - Feuille de route 2026 p 63
	Objectifs de développement durable page 64

ÉDITOS

“

Le renouvellement de la certification à la norme ISO 20121 de «Système de management responsable appliqué à l'activité événementielle» pour un nouveau cycle de 3 années témoigne de la maturité de Tours Événements dans la déclinaison de sa stratégie de développement durable et de la pertinence de la démarche d'amélioration continue qui traverse chacune des actions qu'elle met en œuvre dans ce cadre.

La signature du nouveau contrat de filière «Tourisme d'affaires et événementiel» marque un tournant stratégique pour notre secteur, essentiel à l'attractivité de la France, à la vitalité de ses territoires et à la transformation de son économie touristique. Ce contrat ambitionne en effet de structurer à long terme le secteur de l'événement professionnel en renforçant la mesure de son impact, en accélérant sa transition écologique, en stimulant l'innovation et en valorisant son rôle stratégique pour les territoires. Tours Événements, ses collaboratrices et collaborateurs sont pleinement engagés dans cette trajectoire.



GÉRAUD LANIÈCE

Directeur général
de Tours Événements

L'année 2025 marque pour moi un changement de position particulier au sein de la Mission de Tours Événements: de présidente du Comité de Mission à responsable du pilotage opérationnel, ce qui m'offre une autre manière de regarder les actions engagées, tout en restant fidèle aux convictions qui m'animent.



LAURA BURATTI

Responsable RSE
Pilote de la Mission

En rassemblant des publics très divers, l'événementiel constitue un espace privilégié pour expérimenter concrètement le vivre-ensemble. À travers les actions de solidarité ou l'attention portée à l'inclusion, nous pouvons contribuer à réduire certaines inégalités. Nous devons aussi prendre toute notre part dans la transition écologique: réduire notre impact environnemental, nous adapter aux effets du changement climatique et proposer des événements plus sobres et plus responsables.

Cette année marque à cet égard un tournant important pour la Mission. La feuille de route évolue fortement, avec des objectifs plus ambitieux et une volonté affirmée de passer d'une logique d'outils à une logique d'impact. L'enjeu est de mener des actions qui comptent réellement, de se challenger collectivement et d'embarquer les équipes dans une dynamique exigeante et enthousiasmante au service du territoire.

”

TOURS ÉVÉNEMENTS ET LA QUALITÉ DE SOCIÉTÉ À MISSION

Tours Événements, dont les actionnaires sont la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire, est une Société Publique Locale dédiée à l'activité événementielle : foire, salons, congrès, concerts et spectacles.

La mission qui lui a été dévolue par les autorités délégantes est d'accueillir mais aussi d'organiser des manifestations à caractère scientifique, économique, culturel, sportif et récréatif.

Elle bénéficie pour cela de deux équipements publics que la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire lui ont confiés en gestion : le Palais des Congrès et le Parc Expo de Tours.

L'équipe de Tours Événements (70 salariés) met ses compétences à la disposition des utilisateurs des deux sites pour permettre la conception et la réalisation de manifestations variées. Elle développe ainsi une large gamme de services en s'appuyant sur le savoir-faire de prestataires locaux et régionaux avec lesquels elle travaille au quotidien.

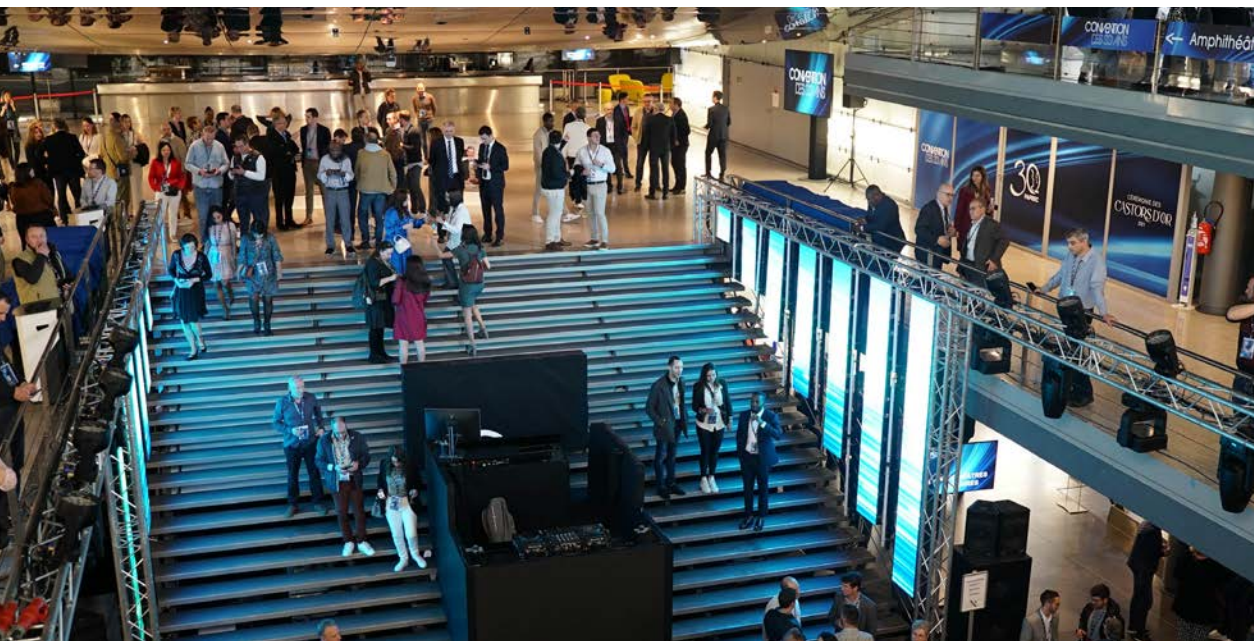
Au total, l'équipe de Tours Événements reçoit, organise ou produit près de 200 manifestations chaque année, contribuant ainsi à la valorisation et au rayonnement de sa destination, au cœur du Val de Loire, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Parmi les manifestations organisées par l'entreprise, la Foire de Tours est l'événement économique majeur de la Région Centre-Val de Loire. Avec plus de 45 000 m² d'exposition, elle est la 5^{ème} foire de France et ses quelque 500 exposants reçoivent plus de 400 000 visiteurs chaque année.

Tours Événements est fortement engagée dans une démarche de Développement Durable depuis 2018. Certifiée ISO 20121 depuis 2019 (Système de Management Responsable appliqué à l'activité événementielle), elle a renouvelé cette certification jusqu'en décembre 2028. L'entreprise a également obtenu en 2023 le label Destination Innovante Durable, en partenariat avec les acteurs clés de la Destination Tours Loire Valley.

Ayant adopté la qualité de Société à Mission depuis 2021, et conformément aux exigences du Décret n°2020-1 du 2 Janvier 2020 relatif aux sociétés à mission, Tours Événements a sollicité le Cabinet Becouze, en sa qualité d'Organisme Tiers Indépendant, pour procéder à la vérification de l'exécution de ses objectifs sociaux et environnementaux.

Le dernier rapport de vérification a été restitué et publié le 19 avril 2024.





MISSION ET RAISON D'ÊTRE

“

Par l'accueil et l'organisation d'événements d'envergure locale, nationale et internationale, la raison d'être de la Société est de contribuer à l'attractivité et au développement économique responsable de son territoire.

Dans ce cadre, la Société se donne pour Mission de poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux suivants :

- favoriser des activités et des événements au service de son territoire et de son rayonnement,
- participer à la transition écologique de sa destination,
- promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème.

Cette Mission que se confie la Société repose sur le principe général de l'amélioration continue et le principe général d'intégration des Objectifs de Développement Durable dans l'ensemble des activités événementielles qu'elle réalise ainsi que dans la gestion des équipements publics qui lui sont confiés.

Un Comité de Mission, distinct des organes sociaux et comportant au moins un salarié, est chargé du suivi de l'exécution de la Mission et présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la Société. Ce comité procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la Mission.

La Société fait procéder à une vérification régulière de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux statutaires par un organisme tiers indépendant.

”

LES PRINCIPES ET DEVOIRS DE TOURS ÉVÉNEMENTS

Tours Événements intègre dans chacune de ses décisions et actions les 6 principes et devoirs suivants :

- le Principe général de l'amélioration continue,
- le Principe général d'intégration des Objectifs de Développement Durable,
- le Devoir de Vigilance : prévenir les risques sur l'ensemble de ses manifestations et maîtriser l'impact de ses activités,
- le Devoir d'Inclusion : consulter de manière permanente l'ensemble de ses parties intéressées et prendre en compte leurs attentes,
- le Devoir d'Intégrité : adhérer aux principes éthiques de la filière professionnelle et de la Norme ISO 20121,
- le Devoir de Transparence : informer de manière objective, régulière et accessible sur ses engagements et l'avancée de ses actions d'amélioration.



LES ENJEUX PRIORITAIRES

Le comité de pilotage ISO 20121 de Tours Événements a mis à jour sa politique de développement durable lors de la Revue de direction du 3 novembre 2025.

À cette occasion, l'entreprise a décidé de réécrire ses enjeux prioritaires pour la période 2025-2027.

L'impact sur l'environnement

Nous limitons nos impacts sur l'environnement en améliorant la gestion et la réduction des déchets, en favorisant la mobilité durable et en optimisant l'usage des ressources dans une logique d'économie circulaire.

La performance

Nous agissons pour une performance économique durable, fondée sur l'équilibre financier, la qualité des relations avec nos clients et partenaires, un ancrage territorial fort et une gouvernance transparente et responsable.

Les équipes

Nous avons à coeur d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de nos équipes, de favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de développer l'inclusion et l'accessibilité de tous les publics sur nos événements.

Notre politique de DÉVELOPPEMENT DURABLE



**TOURS
ÉVÉNEMENTS**

Actrice clé du tourisme d'affaires et de l'événementiel, Tours Événements met son énergie au service d'un développement économique responsable de sa Destination et fait de chaque événement une occasion d'agir concrètement sur son impact social, sociétal et environnemental.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Par l'accueil et l'organisation d'événements d'envergure locale, nationale et internationale, la raison d'être de Tours Événements est de contribuer à l'attractivité et au développement économique responsable de son territoire.

NOTRE MISSION

Au travers de l'ensemble des activités événementielles qu'elle réalise ainsi que dans la gestion des équipements publics qui lui sont confiés, Tours Événements poursuit des objectifs sociaux et environnementaux bénéfiques à son écosystème.

NOS VALEURS

Dans nos actions, nous traduisons au quotidien les valeurs qui nous définissent : confiance, esprit d'équipe et engagement.

NOS PRINCIPES ET DEVOIRS

Notre mission repose sur des principes et devoirs que nous intégrons dans chacune de nos décisions et actions :

- le principe général de l'amélioration continue,
- le principe général d'intégration des Objectifs de Développement Durable,
- le devoir de vigilance (en prévenant les risques sur l'ensemble de nos manifestations et en maîtrisant les impacts de nos activités),
- le devoir d'inclusion (en consultant de manière régulière nos parties intéressées pour prendre en compte leurs attentes),
- le devoir d'intégrité (en adhérant aux principes éthiques de la filière professionnelle, de la norme ISO 20121 et de la Communauté des Sociétés à Mission),
- le devoir de transparence (en informant de manière objective, régulière et accessible sur l'avancée de nos actions).

NOS ENJEUX PRIORITAIRES

- Nous limitons nos impacts sur l'environnement en améliorant la gestion et la réduction des déchets, en favorisant la mobilité durable et en optimisant l'usage des ressources dans une logique d'économie circulaire.
- Nous agissons pour une performance économique durable, fondée sur l'équilibre financier, la qualité des relations avec nos clients et partenaires, un ancrage territorial fort et une gouvernance transparente et responsable.
- Nous avons à cœur d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de nos équipes, de favoriser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de développer l'inclusion et l'accessibilité de tous les publics sur nos événements.

NOS ENGAGEMENTS

Afin d'atteindre les objectifs que nous nous fixons en matière de développement durable, nous nous engageons à :

- conserver la certification internationale ISO 20121, garantissant un système de management responsable de l'activité événementielle et intégrant le développement durable,
- continuer à faire vivre notre statut de Société à mission,
- développer un dialogue constant et constructif avec l'ensemble de nos parties intéressées, les mobiliser et les associer à notre volonté de progresser dans notre démarche de développement durable,
- mettre à jour et redéfinir périodiquement le cadre de notre démarche de développement durable, ses objectifs et modes d'évaluation, selon les principes de l'amélioration continue,
- mettre en œuvre les moyens financiers, matériels et humains nécessaires à la réussite de nos engagements.

À Tours,
le 27 novembre 2025

Iman MANZARI
Président du Conseil d'administration

Géraud LANIÈCE
Directeur général

GOUVERNANCE DE LA MISSION



LE PILOTAGE OPÉRATIONNEL



Pour réaliser sa Mission, l'entreprise définit des actions qui lui permettront d'atteindre ses objectifs.

Un Comité de Pilotage de la Mission analyse régulièrement le contexte et les attentes des parties intéressées pour définir les enjeux et les objectifs.

Ceux-ci sont traduits en actions concrètes, mises en œuvre par des pilotes d'action définis au sein des équipes de Tours Événements.

La Pilote de la Mission supervise et suit l'état d'avancement de la Mission, et coordonne les interactions avec l'ensemble des acteurs internes et externes.

LE COMITÉ DE MISSION

“ L'article L210-10 du Code du Commerce dispose qu'un Comité de Mission, distinct des organes sociaux prévus par le présent livre et devant comporter au moins un salarié, est chargé exclusivement de ce suivi et présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion, mentionné à l'article L.232-1 du présent code, à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Ce Comité procède à toute vérification qu'il juge opportune et se fait communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la Mission. ”

RÔLE

- Suivre annuellement l'exécution de la Mission en veillant notamment au respect des objectifs statutaires et à l'atteinte des cibles définies dans la feuille de route,
- Apporter un regard impartial et des avis constructifs sur les actions retenues pour traduire les objectifs statutaires, ainsi que sur les cibles définies, dans l'esprit de stimuler l'ambition de l'entreprise quant à sa Mission,
- Réaliser un rapport annuel sur la réalisation de la Mission.

CONSTITUTION

Le Comité de Mission est désigné par l'entreprise, via le Comité de pilotage de la Mission.

FONCTIONNEMENT

- Le Comité de Mission se réunit régulièrement, à la demande de l'entreprise ou de sa propre initiative, afin de permettre la réalisation de son rôle,
- Le Comité de Mission peut solliciter l'entreprise à tout moment, via la Pilote de la Mission, afin de procéder à toutes les vérifications qu'il juge opportunes, ou d'obtenir toute information nécessaire à la réalisation de son rôle,
- Le Comité de Mission collabore avec la Pilote de la Mission pour réaliser son rapport annuel.

COMPOSITION DU COMITÉ DE MISSION

En devenant Responsable RSE de Tours Événements fin 2025, Laura Buratti a dû quitter sa fonction de présidente du Comité de Mission, incompatible avec son nouveau rôle de Pilote de la Mission. Aucun membre du Comité de Mission n'ayant souhaité reprendre la présidence, celui-ci a pris ses décisions de façon collégiale. L'élection d'un président ou d'une présidente en 2027 serait toutefois souhaitable afin de garantir une réelle animation du comité.

L'entreprise a poursuivi sa démarche d'ouverture du Comité à des parties intéressées externes. En plus de l'intégration des deux actionnaires de la SPL Tours Événements, la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire, l'entreprise a souhaité établir un pont avec le monde scientifique en intégrant un ingénieur de recherche spécialisé en écologie.

La composition du Comité de Mission lors de la réunion du 13/02/2026, aboutissant à l'élaboration du présent rapport, est la suivante :

- **Morgan Le Duff Charbonnier** - Chargée d'affaires - Tours Événements
- **Morgan Querneau** - Directeur technique adjoint - Tours Événements
- **Louis Ribanneau** - Responsable de la propreté des sites - Tours Événements
- **François-Xavier Thiry** - Chargé recherche et développement informatique - Tours Événements
- **Clarisse Bruneau-Monsellier** - Chargée de mission Équipements sportifs - Tours Métropole Val de Loire
- **Aurore Mallet** - Chargée de projets internationaux - Ville de Tours
- **Thomas Steinmann** - Ingénieur de recherche en physique de la vie des insectes - CNRS



MORGAN LE DUFF CHARBONNIER

Chargée d'affaires - Tours Événements

« Ma motivation première à rejoindre le Comité de Mission cette année a été de pouvoir m'impliquer dans des projets qui ont du sens pour notre activité événementielle, mais aussi un impact positif sur notre entreprise, sur la société et l'environnement. »



MORGAN QUERNEAU

Directeur technique adjoint - Tours Événements

« Participer au Comité de Mission me donne l'opportunité de contribuer aux projets qui soutiennent les objectifs de l'entreprise, en mobilisant mon expérience dans la gestion des bâtiments pour relier les actions quotidiennes aux enjeux globaux de Tours Événements. »



LOUIS RIBANNEAU

Responsable de la propreté des sites - Tours Événements

« Être membre du Comité de Mission me permet d'apporter un regard de terrain sur les enjeux du quotidien. C'est une chance de pouvoir participer à des décisions qui dépassent mon périmètre habituel, et de contribuer à une dynamique d'amélioration continue à l'échelle de l'entreprise. »



FRANÇOIS-XAVIER THIRY

Chargé R&D informatique - Tours Événements

« Rejoindre le Comité de Mission, c'est pour moi l'occasion de mettre mes compétences techniques au service d'un projet collectif, et de mieux comprendre comment nos choix numériques peuvent accompagner la transformation responsable de l'entreprise. J'y vois un moyen concret de relier innovation et engagement. »



CLARISSE BRUNEAU-MONSELLIER

Chargée de mission Équipements sportifs - Tours Métropole Val de Loire

« Dans le cadre du Comité de Mission, mon objectif est de contribuer à la synergie des actions de Tours Événements avec les politiques publiques métropolitaines, afin de relever les défis actuels du territoire en matière de rayonnement, d'innovation et de transition écologique. Tours Événements œuvre déjà pour des valeurs sociales et sociétales fondamentales et la démarche du Comité permet de renforcer l'alignement de la stratégie de l'entreprise avec son environnement. »



AURORE MALLET

Chargée de projets internationaux - Ville de Tours

« Ma participation au Comité de Mission s'inscrit dans la volonté de porter un projet collectif tourné vers le développement territorial local : agir au sein du comité pour soutenir des actions porteuses de sens et ambitieuses en matière d'innovation et de transitions écologiques et s'assurer de la trajectoire de transformation responsable de l'entreprise en s'alignant avec les Objectifs de Développement Durable, pour ancrer durablement la stratégie de l'entreprise sur son territoire. »



THOMAS STEINMANN

Ingénieur de recherche en physique de la vie des insectes - CNRS

« En tant qu'acteur de la recherche scientifique, je vois dans ma participation au comité de mission de Tours Événements l'occasion de renforcer le lien entre la science et l'action réelle sur le territoire. M'y impliquer est pour moi une manière concrète de participer à une dynamique locale attentive aux transitions écologiques. »



LES RÉALISATIONS DU COMITÉ DE MISSION 2025

Le Comité de Mission s'est réuni deux fois au cours de l'année 2025 :

- Le 31 mars 2025, le Comité de Mission s'est réuni pour prendre connaissance et analyser le rapport de mission portant sur l'exercice 2024. Les commentaires et préconisations formulés ont permis d'initier l'élaboration du rapport du Comité de Mission 2024, co-construit avec le Manager de la Mission. Le Comité de Mission a également analysé et commenté la feuille de route 2025 présentée par l'entreprise.

- Le 5 mai 2025, le Comité de Mission s'est réuni pour une visite de la Foire de Tours, notamment autour des thématiques du tri des déchets et de l'insertion professionnelle des agents de Tri 37, dans le centre de tri. Le Comité a également pu visiter les espaces Nurserie, la Safe Zone et le stand de prévention de la Macif.





OUTILS D'ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DE LA MISSION

Pour aider le Comité de Mission à évaluer la Mission, l'entreprise lui a proposé un certain nombre d'informations et outils. Ces outils ont ensuite été adaptés, affinés et validés par le Comité en vue de leur utilisation annuelle :

- Les informations concernant les données collectées

Pour permettre une meilleure interprétation des résultats, des informations relatives aux données collectées pour mesurer chaque résultat sont fournies pour chaque action. Un complément d'informations est proposé au Comité de Mission pour chaque objectif et chaque levier si nécessaire.

- L'outil d'évaluation des actions

Le Comité de Mission réalise une notation de chaque action selon l'atteinte des résultats ciblés pour l'exercice concerné. Le Comité se réserve également la possibilité de valoriser l'évaluation d'une action lorsque celle-ci aboutit à des résultats remarquables. Cette notation est déterminée selon la grille suivante :

Non évaluable	L'action n'a pas pu être réalisée pour des raisons majeures non imputables à l'entreprise.
D	L'action n'a pas été réalisée, ou sa réalisation n'a permis aucune progression vers la cible par rapport au scénario de référence.
C	L'action n'a pas été totalement réalisée, ou sa réalisation n'a permis qu'une faible progression vers la cible par rapport au scénario de référence.
B	L'action a été réalisée, une progression est constatée mais n'atteint pas la cible définie.
A	L'action a été réalisée, la progression atteint la cible définie.
A+	Les résultats constatés pour l'action sont au-delà des attentes définies.

Un commentaire associé à la notation pourra être apporté par le Comité de Mission pour justifier de la notation retenue ou pour affiner son évaluation de la performance de l'action vis-à-vis de l'objectif.

- L'outil d'évaluation des objectifs

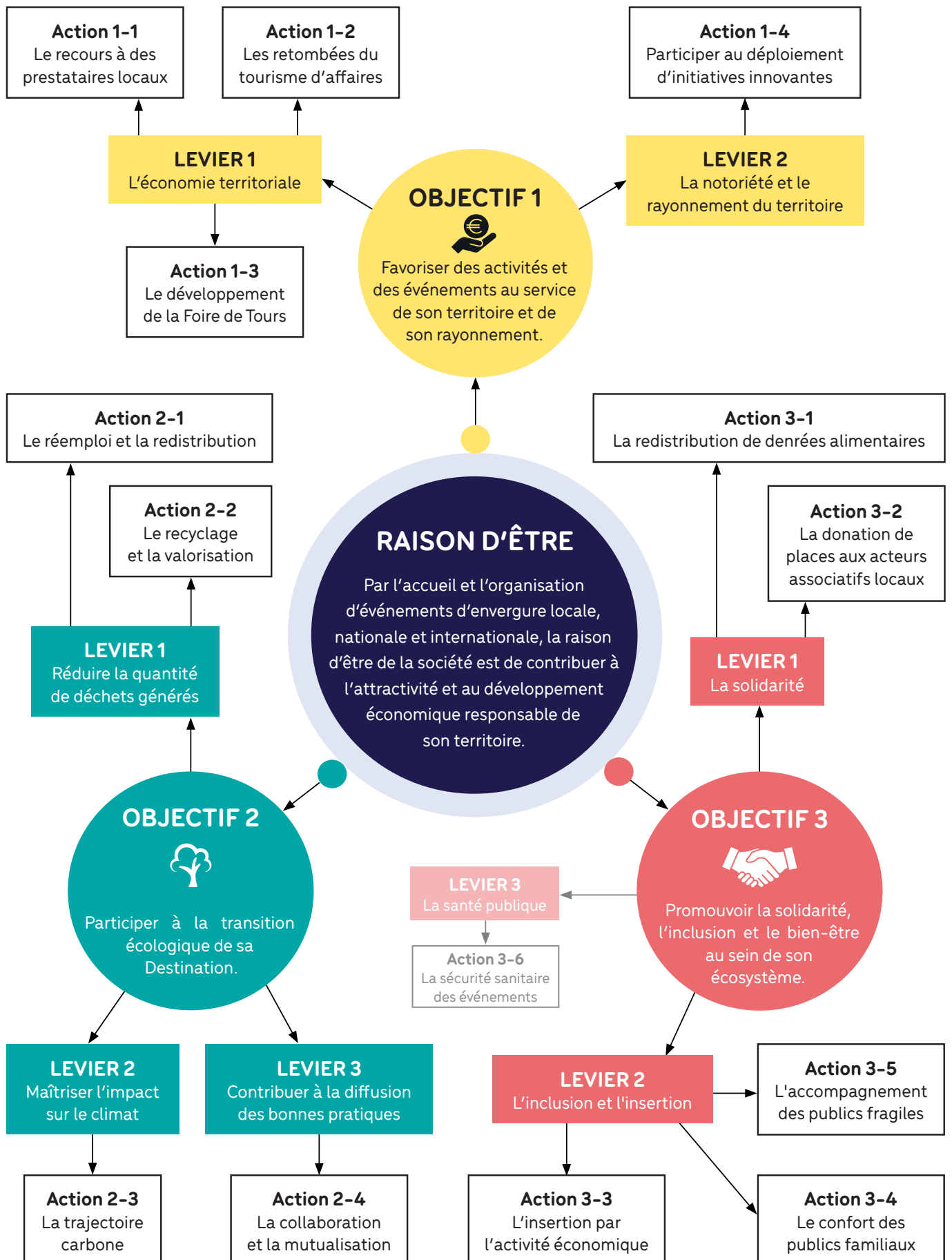
Une matrice de maturité permet d'évaluer de manière globale la progression de l'entreprise vis-à-vis de chaque objectif. Cette matrice permet notamment d'évaluer la pertinence des actions définies pour poursuivre l'objectif.

- L'outil d'évaluation de la Mission

Une matrice de maturité permet d'évaluer de manière globale la Mission, selon 5 aspects :

- la pertinence de la Mission vis-à-vis de l'entreprise et de son domaine d'activité,
- l'intégration et la mobilisation des parties intéressées dans la Mission,
- la pertinence de la feuille de route pour répondre aux objectifs statutaires,
- la performance des moyens de mesure définis,
- la projection et l'ambition de la Mission.

FEUILLE DE ROUTE 2025



BILAN DE L'ANNÉE 2025

ÉVALUATION PAR LE COMITÉ DE MISSION

OBJECTIF 1 : Favoriser des activités et des événements au service de son territoire et de son rayonnement

Cet objectif traduit directement la raison d'être de Tours Événements : contribuer, par l'accueil et l'organisation d'événements, à l'attractivité et au développement économique responsable de son territoire.

Il repose sur une double ambition. D'une part, générer des retombées économiques concrètes pour les acteurs locaux : prestataires, exposants, filière touristique, entreprises du territoire. D'autre part, renforcer la notoriété et le positionnement de la Destination Tours Loire Valley comme territoire événementiel engagé, innovant et crédible au plan national et international.

En 2025, cet objectif s'inscrit dans une logique de consolidation et de structuration. Les actions engagées les années précédentes ont permis de poser des bases méthodologiques solides (indicateurs, trajectoires, fiabilité des données). L'enjeu n'est plus seulement d'initier, mais de démontrer, mesurer et inscrire dans la durée l'impact territorial de notre activité.

LEVIER 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux

Ce levier vise à traduire concrètement l'ancrage territorial de l'entreprise dans ses pratiques opérationnelles. À travers ses achats, le choix de ses prestataires et la place accordée aux entreprises dans ses manifestations, Tours Événements contribue à soutenir l'activité économique locale et à renforcer les dynamiques entrepreneuriales du territoire.

Dans le cadre de ce levier, comme dans les autres, est considérée comme « locale » toute entreprise implantée en Indre-et-Loire (37) ou dans l'un de ses départements limitrophes : Indre (36), Loir-et-Cher (41), Maine-et-Loire (49), Sarthe (72) et Vienne (86).





ACTION 1-1

Irriguer l'économie territoriale par le recours à des prestataires et fournisseurs locaux

En 2025, l'entreprise a poursuivi l'évaluation de l'impact du passage à la commande publique sur le recours aux prestataires locaux. Cette évolution, liée au cadre juridique applicable aux sociétés publiques locales et aux obligations de mise en concurrence qui en découlent, était susceptible de modifier la part d'acteurs territoriaux retenus dans les consultations. L'analyse conduite sur deux exercices successifs ne fait toutefois pas apparaître d'impact significatif du passage à la commande publique sur le niveau de recours aux fournisseurs et prestataires locaux.

Au regard de ces résultats, l'entreprise fait évoluer l'action à compter de 2026 : le suivi portera désormais sur la part des fournisseurs et prestataires locaux rapportée au montant global des achats de fournitures et de services, qu'ils relèvent ou non du périmètre de la commande publique. Cette évolution permettra une lecture plus complète et plus structurante de la contribution de l'entreprise à l'économie territoriale.

Commentaire du Comité de Mission

“ Comme le passage à la commande publique n'a pas fait apparaître de modification significative dans le recours aux prestataires locaux, l'évolution vers un indicateur portant sur l'ensemble des achats apparaît cohérente. Elle s'inscrit dans la continuité des démarches engagées et permettra, dans les années à venir, de disposer d'une vision plus globale de la contribution de l'entreprise à l'économie territoriale.

Note du comité de mission

A

ACTION 1-1

Irriguer l'économie territoriale par le recours à des prestataires et fournisseurs locaux

ACTION 1-2

Générer des retombées économiques locales pour le secteur du tourisme d'affaires par l'accueil et l'organisation de manifestations

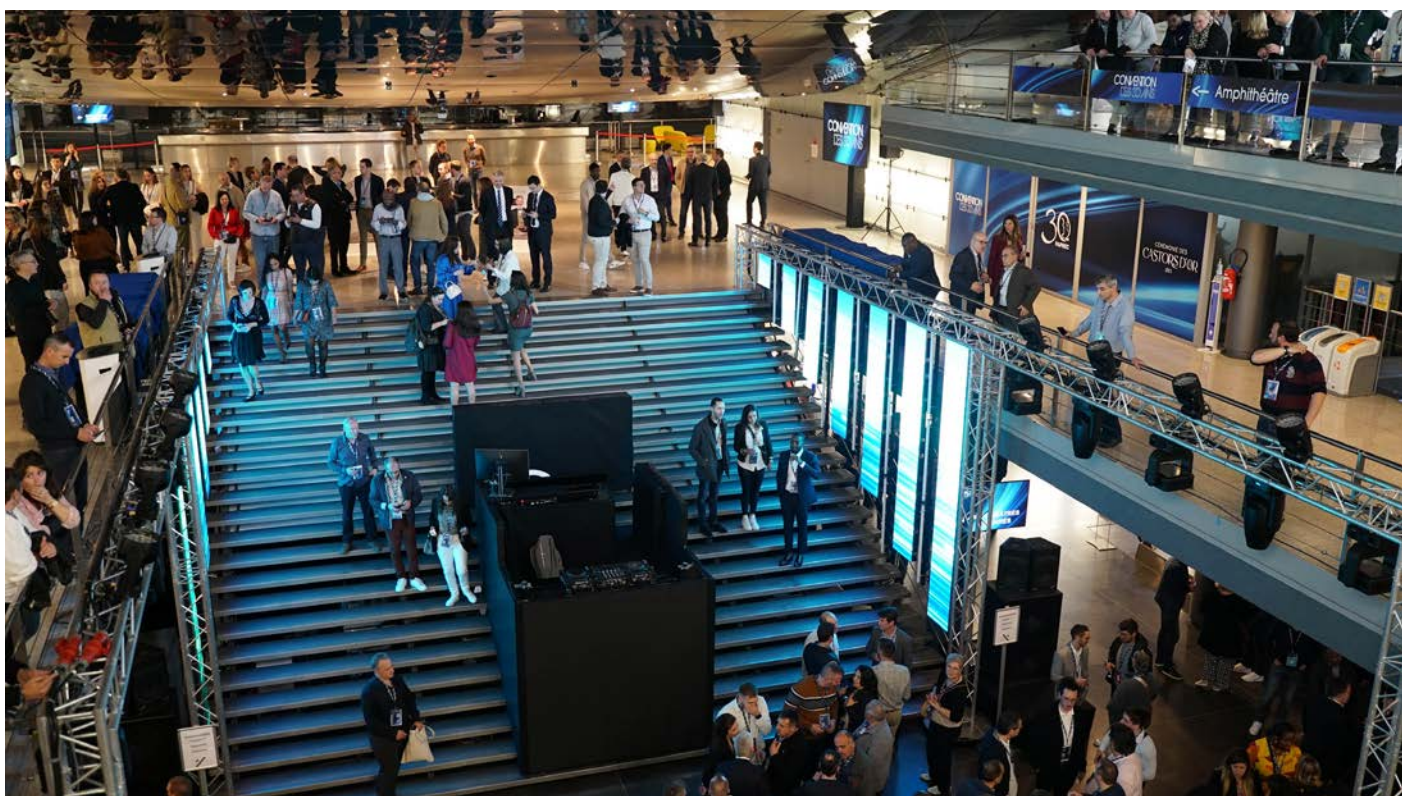
ACTION 1-3

Contribuer au développement économique territorial par le développement permanent de la Foire de Tours

Engagements 2025	Levier 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux
 Cible pour 2025	Évaluer l'impact du passage aux règles de la commande publique sur les achats de fournitures et services sur l'exercice 2025.
 Moyens mis en œuvre	Une étude a été menée sur les 12 marchés publics attribués en 2025 : ➔ selon l'implantation géographique des sièges sociaux des entreprises attributaires (37 + départements limitrophes), ➔ selon le nombre d'appels d'offres et marchés attribués, ➔ selon les montants financiers totaux des marchés attribués en 2025.
 Résultats	L'analyse conduite sur deux exercices successifs ne fait pas apparaître d'impact significatif du passage à la commande publique sur le niveau de recours aux fournisseurs et prestataires locaux. Résultats de l'étude Part des marchés attribués à des fournisseurs et prestataires locaux (montant) Part des marchés attribués à des fournisseurs et prestataires locaux (nombre de marchés) 71 % 52 % 69 % 82 % 20242025



Engagements 2026	Levier 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux
 Indicateur à suivre en 2026	Part de fournisseurs et prestataires locaux sur le montant de l'ensemble des achats de fournitures et services, qu'ils soient soumis à la commande publique ou non.
 Chantiers à mener	Mise en place d'un suivi au long de l'année de l'origine géographique des prestataires et fournisseurs, en nombre d'entreprises et en montant des achats.



ACTION 1-2

Générer des retombées économiques locales pour le secteur du tourisme d'affaires par l'accueil et l'organisation de manifestations

Cette action vise à objectiver la contribution de l'activité événementielle aux retombées économiques du territoire, notamment à travers le tourisme d'affaires. L'accueil de manifestations d'envergure nationale ou internationale génère en effet des flux économiques directs et indirects pour l'hôtellerie, la restauration, les transports et les services locaux. L'indicateur retenu, fondé sur le nombre de nuitées potentielles générées par l'activité, permet d'approcher ces retombées et de suivre leur évolution dans le temps.

En 2025, le résultat atteint 75 779 nuitées potentielles générées, soit un niveau très supérieur à l'objectif fixé initialement à 40 000 nuitées. Ce résultat confirme l'impact significatif de l'activité de Tours Événements sur l'économie touristique locale.

Toutefois, si cet indicateur permet d'approcher les retombées économiques, il ne permet pas encore de mesurer pleinement l'impact de l'activité sur l'écosystème économique local, et notamment sur l'emploi. L'entreprise travaille ainsi, en lien avec les acteurs du secteur hôtelier, à la construction d'un indicateur complémentaire visant à estimer la part d'emplois du secteur de l'hôtellerie générée par son activité à l'échelle du bassin d'emploi.

Au regard des résultats obtenus, l'objectif associé à cet indicateur pourra être réévalué à la hausse à compter de 2026, afin de maintenir un niveau d'exigence cohérent avec l'impact réel de l'activité sur le territoire.

Commentaire du Comité de Mission

“ L'objectif a été largement largement dépassé pour 2025. La recherche d'indicateurs permettant de mieux appréhender l'impact de l'activité sur l'emploi constitue un objectif particulièrement pertinent pour mieux mesurer les retombées économiques territoriales.

Note du comité de mission

A+

ACTION 1-2

Générer des retombées économiques locales pour le secteur du tourisme d'affaires par l'accueil et l'organisation de manifestations

ACTION 1-1

Irriguer l'économie territoriale par le recours à des prestataires et fournisseurs locaux

ACTION 1-3

Contribuer au développement économique territorial par le développement permanent de la Foire de Tours

Engagements 2025	Levier 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux
 Cible pour 2025	40 000 nuitées potentielles générées par Tours Événements grâce à l'accueil de manifestations.
 Moyens mis en œuvre	- Prospection commerciale - Accueil de manifestations d'envergure
 Résultats	L'activité de Tours Événements a généré 75 779 nuitées potentielles en 2025.



Engagements 2026	Levier 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux
 Cible à atteindre en 2026	30 000 nuitées potentielles générées par Tours Événements grâce à l'accueil de manifestations
 Indicateur complémentaire suivi	Part d'emplois du secteur de l'hôtellerie générés par notre activité à l'échelle du bassin d'emploi (à construire)
 Chantiers à mener	Coopération avec les différents acteurs du secteur de l'hôtellerie pour réussir à développer cet indicateur

Trajectoire	2023	2024	2025	2026	2027	2028
 Nombre de nuitées	25 000	30 000	40 000	30 000	40 000	30 000
 Explication de la trajectoire	Tours Événements organise le Mondial du Fromage et accueille le Salon des ETA les années impaires, deux manifestations d'envergure qui influencent fortement l'activité de l'entreprise. Au vu des résultats, une revue de l'objectif à la hausse sera étudiée en 2026.					



ACTION 1-3

Contribuer au développement économique territorial par le développement permanent de la Foire de Tours

La Foire de Tours constitue l'événement économique structurant de l'activité de Tours Événements et un levier majeur de dynamisation du tissu entrepreneurial local et régional. Par son ampleur, son visitorat et la diversité de ses exposants, elle représente un vecteur direct de chiffre d'affaires pour de nombreuses entreprises du territoire.

Dans une logique d'évaluation plus fine de son impact économique, l'indicateur idéal consisterait à disposer du chiffre d'affaires réalisé par les exposants pendant la manifestation. Toutefois, ces données relèvent d'informations commerciales sensibles que les exposants ne souhaitent pas communiquer.

Commentaire du Comité de Mission

“ Les limites rencontrées pour mesurer directement le chiffre d'affaires réalisé par les exposants conduisent à reconnaître le plafond atteint par cet indicateur. Le recours à des indicateurs complémentaires, tels que le nombre d'exposants souhaitant revenir l'année suivante et la part de nouveaux exposants, apparaît pertinent pour mieux apprécier l'attractivité économique et la dynamique de renouvellement de la Foire.

Note du comité de mission

A+

ACTION 1-1

Irriguer l'économie territoriale par le recours à des prestataires et fournisseurs locaux

ACTION 1-2

Générer des retombées économiques locales pour le secteur du tourisme d'affaires par l'accueil et l'organisation de manifestations

ACTION 1-3

Contribuer au développement économique territorial par le développement permanent de la Foire de Tours

Engagements 2025	Levier 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux																		
 Cible pour 2025	Atteindre 60 % d'exposants locaux à la Foire de Tours																		
 Moyens mis en œuvre	→ Prospection commerciale locale → Prise en compte de l'origine géographique dans la sélection des dossiers de candidature																		
 Résultats	67,74% d'exposants locaux Indicateurs complémentaires <table><tr><td>Nombre d'entrées</td><td>373 467</td><td>373 281</td><td>414 295</td></tr><tr><td>Nombre d'exposants</td><td>491</td><td>489</td><td>434</td></tr><tr><td>Nombre et pourcentage d'animations de scène réalisées par des artistes locaux</td><td>NC</td><td>10 (83.3 %)</td><td>8 (72.7 %)</td></tr><tr><td></td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td></tr></table>			Nombre d'entrées	373 467	373 281	414 295	Nombre d'exposants	491	489	434	Nombre et pourcentage d'animations de scène réalisées par des artistes locaux	NC	10 (83.3 %)	8 (72.7 %)		2023	2024	2025
Nombre d'entrées	373 467	373 281	414 295																
Nombre d'exposants	491	489	434																
Nombre et pourcentage d'animations de scène réalisées par des artistes locaux	NC	10 (83.3 %)	8 (72.7 %)																
	2023	2024	2025																



Engagements 2026	Levier 1 : Favoriser le développement de l'activité des acteurs économiques locaux
 Cible à atteindre en 2026	Maintenir la part d'exposants locaux au-dessus de 60 %
 Indicateur à suivre en 2026	→ Nombre d'entrées → Nombre d'exposants → Nombre et pourcentage d'animations de scène par des artistes locaux
 Chantiers à mener	Trouver un nouvel indicateur pour mesurer les retombées économiques de la Foire de Tours

Trajectoire	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Part d'exposants locaux à la Foire	55%	60%	60%	60%	60%	60%
 Explication de la trajectoire	Le plafond fixé à 60 % d'exposants locaux assure un ancrage territorial fort et des retombées économiques locales importantes, tout en préservant la diversité et la qualité globale de la manifestation.					

LEVIER 2 : Contribuer à accroître la notoriété et le rayonnement de la Touraine en tant que Destination engagée au niveau national, international, et vis-à-vis de l'ensemble de la filière événementielle.

Par ce levier, Tours Événements traduit sa volonté de développer son leadership territorial au bénéfice de sa destination, afin que celle-ci devienne une destination événementielle de référence en matière d'engagement responsable.

ACTION 1-4 Participer au déploiement d'initiatives innovantes en relation avec le territoire ou la filière événementielle

Cette action traduit la volonté de Tours Événements de positionner la Touraine parmi les dix destinations françaises de tourisme d'affaires les plus engagées et innovantes en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Engagements 2025	Levier 2 : Contribuer à accroître la notoriété et le rayonnement de la Touraine en tant que Destination engagée au niveau national, international, et vis-à-vis de l'ensemble de la filière événementielle.
 Cible pour 2025	Renouveler la certification ISO 20121 et le label Foires de France, contribuer à la refonte de la V2 du label DID, utiliser le calculateur Cléo Carbone de l'UNIMEV
 Moyens mis en œuvre	→ La certification ISO 20121 implique de maintenir un système de management responsable opérationnel (revue de direction, analyse des enjeux et parties intéressées, maîtrise des risques et opportunités, suivi des objectifs, indicateurs et plans d'actions), de démontrer l'amélioration continue et la conformité réglementaire, puis de réussir l'audit de renouvellement réalisé par l'Afnor, un organisme certificateur accrédité. → Le renouvellement du label Foires de France consiste à maintenir son adhésion à la charte portée par UNIMEV, réaliser l'auto-évaluation annuelle, fournir les justificatifs de conformité aux critères, régler la contribution financière et obtenir la validation du comité compétent pour conserver le droit d'usage de la marque Foires de France. → Déplacements et participation à des réunions de travail autour de la V2 du label DID depuis 2023. → Utilisation du calculateur Cléo Carbone de l'UNIMEV pour réaliser les bilans carbone du Japan Tours Festival et de l'Art au Quotidien.
 Résultats	Toutes les actions ont été réalisées

Commentaire du Comité de Mission

“ L'abandon de l'action 1-4 en tant que telle apparaît cohérent au regard du niveau de maturité atteint par l'entreprise, les démarches de certification étant désormais intégrées dans d'autres cadres de pilotage, notamment celui de la Délégation de Service Public. Les deux nouvelles actions proposées permettent de mieux répondre à l'objectif du levier, en renforçant à la fois l'impact territorial de l'activité par l'accueil d'événements à fort rayonnement et l'image d'exigence et de qualité de l'entreprise à travers un haut niveau de satisfaction des clients.

NOUVEAU LEVIER NOUVELLES ACTIONS

ACTION 1-4

Organiser ou accueillir des événements à fort rayonnement

ACTION 1-5

Maintenir un haut niveau d'exigence en matière de satisfaction des clients

Engagements 2026	Levier 2 : Contribuer à accroître la notoriété et le rayonnement de la Touraine
 Indicateurs à suivre en 2026	→ Nombre de personnes accueillies sur nos sites (manifestations accueillies, organisées et concerts et spectacles) → Nombre de manifestations accueillies à portée nationale et internationale
 Chantiers à mener	Mettre en place le suivi de ces nouveaux indicateurs

ACTION 1-5

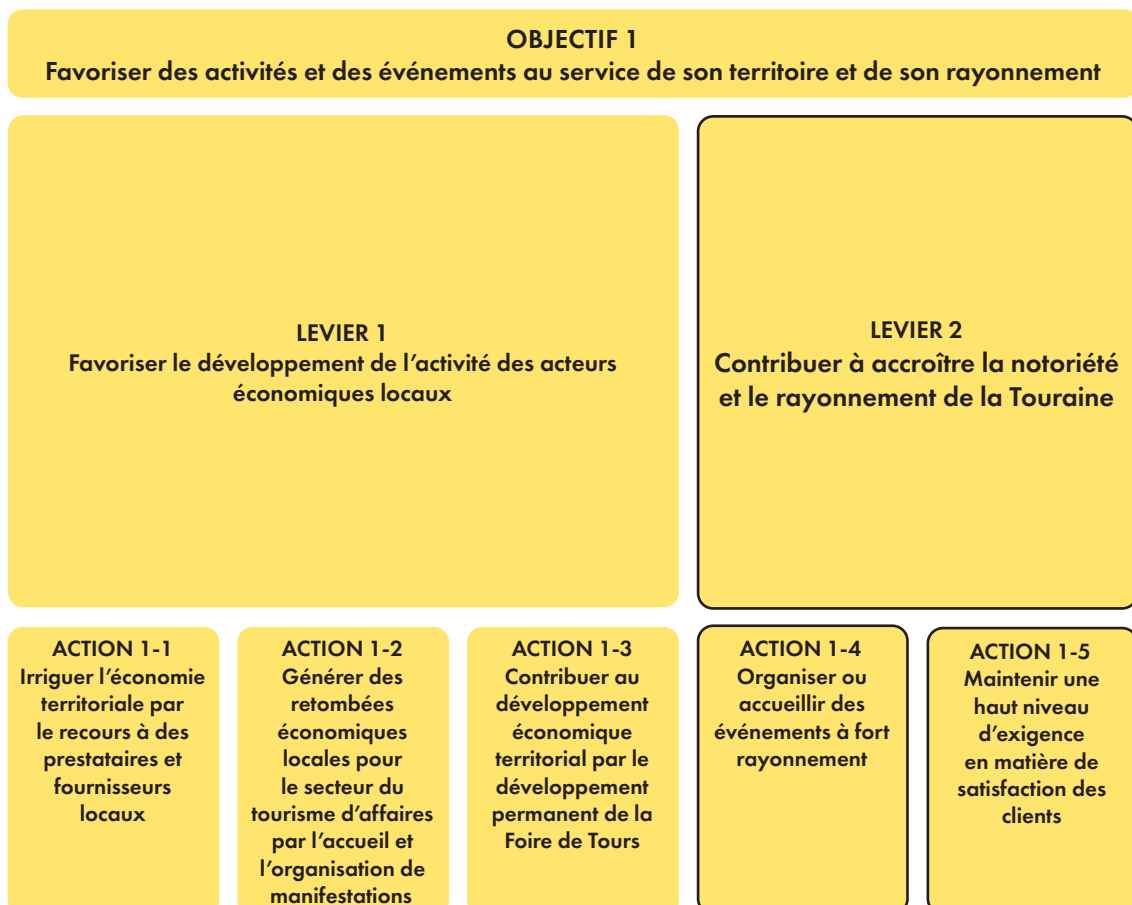
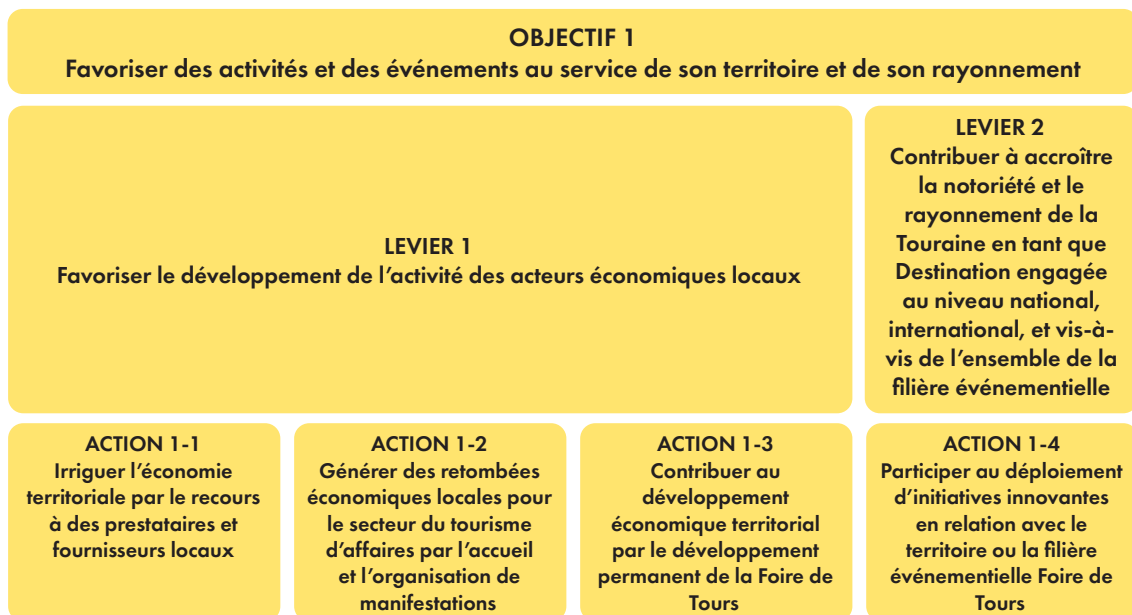
Maintenir un haut niveau d'exigence en matière de satisfaction des clients

ACTION 1-4

Organiser ou accueillir des événements à fort rayonnement

Engagements 2026	Levier 2 : Contribuer à accroître la notoriété et le rayonnement de la Touraine
 Cible à atteindre en 2026	→ Maintenir un taux de satisfaction des clients de manifestations accueillies et de visiteurs des manifestations organisées au dessus de 4 sur 5 → Mettre en place la mesure de l'expérience-client lors des concerts et spectacles.
 Indicateur complémentaire suivi	Suivre le nombre de mails de remerciements spontanément envoyés par les clients
 Chantiers à mener	→ Mettre à jour le questionnaire de satisfaction clients et améliorer le taux de réponse en facilitant le parcours-client (moment de l'envoi, QR code, nombre de questions, etc) → Créer un questionnaire pour les spectateurs de concerts et spectacles, avec une signalétique spécifique (QR code) et la disposer dans des endroits stratégiques des deux sites.

Évolution de l'objectif 1 entre 2025 et 2026



ÉVALUATION GLOBALE PAR MATRICE DE MATURITÉ

OBJECTIF 1 : Favoriser des activités et des événements au service de son territoire et de son rayonnement

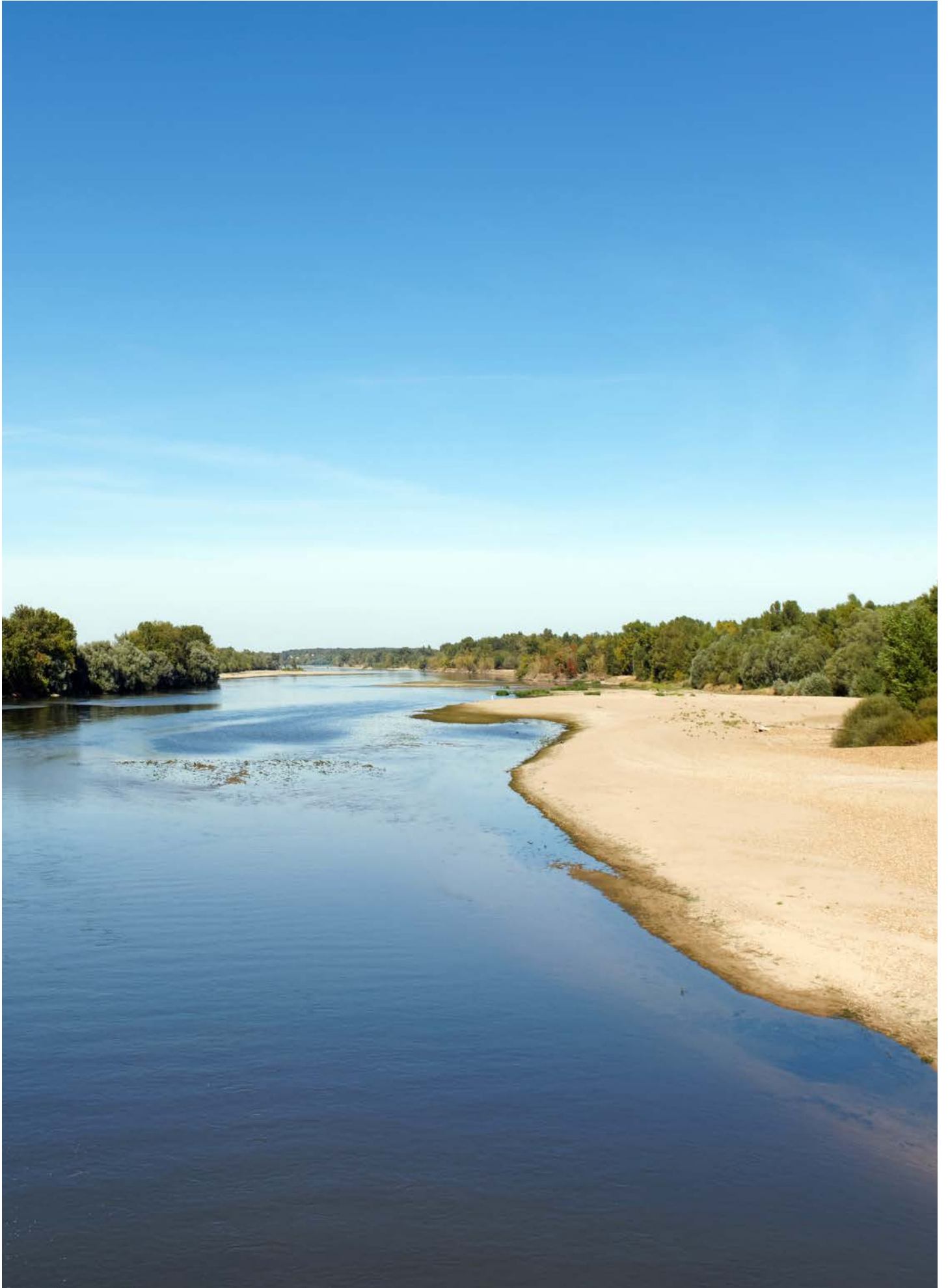
Évaluation de la feuille de route 2025

Atteinte des cibles et progression dans les objectifs statutaires

Progression insatisfaisante	Progression minimale	Progression conforme	Progression au-delà des attentes
Les actions définies dans la feuille de route ne suffisent pas à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus n'atteignent globalement pas les cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route contribuent à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire mais ne sont pas suffisantes. Les résultats obtenus peinent globalement à atteindre les cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser de manière satisfaisante vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus répondent globalement de manière satisfaisante aux cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser pleinement vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus sont au-delà des cibles définies.

Commentaire du Comité de Mission

“ Les évolutions apportées à cet objectif traduisent une vision plus globale et plus structurée de l'impact territorial de l'activité. Les nouvelles actions proposées apparaissent prometteuses. Leur mise en œuvre et leur analyse dans les prochaines années permettront d'apprécier plus finement les retombées économiques et le rayonnement de l'entreprise, et potentiellement de dépasser les attentes initialement fixées.



OBJECTIF 2 : Participer à la transition écologique de sa Destination

Cet objectif traduit l'engagement de Tours Événements à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et à contribuer, au-delà de son propre périmètre, à la transition écologique de la destination. Il s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, fondée sur la réduction des impacts directs (déchets, ressources, émissions) et sur la structuration d'outils de mesure permettant d'orienter les décisions.

En 2025, cet objectif poursuit sa montée en maturité. Les actions engagées les années précédentes ont permis de consolider les méthodes de suivi, d'affiner les indicateurs et d'objectiver les marges de progression, dans un contexte où les exigences réglementaires et les attentes des parties prenantes se renforcent.

LEVIER 1 : Réduire la quantité de déchets non valorisés ou recyclés que l'entreprise génère à travers ses manifestations

La gestion des déchets constitue un enjeu environnemental central de l'activité événementielle. Par la nature même des manifestations accueillies et organisées, celles-ci génèrent des volumes significatifs de déchets, dont la réduction, le tri et la valorisation conditionnent directement l'empreinte environnementale globale des événements.

Ce levier vise ainsi à diminuer la part de déchets non recyclés ou non valorisés, en agissant à la fois sur la prévention, l'amélioration des dispositifs de tri et le développement de filières adaptées. Il s'inscrit dans une logique de progrès continu et d'expérimentation opérationnelle, notamment sur les manifestations les plus structurantes de l'activité.



ACTION 2-1

Réduire la production de déchets en favorisant le réemploi, la seconde vie ou la redistribution de produits et matériaux

La moquette constitue historiquement l'un des principaux flux de déchets générés par les manifestations organisées au Parc Expo, en particulier lors de la Foire de Tours : plus de 90 000 m² ont été achetés par Tours Événements en 2025. Depuis plusieurs années, l'entreprise a engagé un travail progressif visant à réduire l'impact environnemental de ce matériau, en développant des solutions de réemploi et de valorisation.

Une part importante des moquettes utilisées lors des manifestations est désormais récupérée en fin d'événement afin d'être réemployée lors d'autres manifestations ou réutilisée par des acteurs locaux. Une autre partie est orientée vers des filières de valorisation adaptées. Ce travail nécessite une organisation logistique spécifique : démontage soigné des stands, tri des matériaux, stockage temporaire et coordination avec les partenaires chargés du réemploi ou de la valorisation.

En 2025, les résultats atteignent un niveau particulièrement élevé, avec 100 % des moquettes réemployées ou valorisées. Ce résultat doit toutefois être consolidé dans le temps : une année d'observation supplémentaire sera nécessaire pour en confirmer la robustesse, compte tenu notamment des limites actuelles de traçabilité et de précision des mesures.

Malgré les progrès réalisés, plusieurs freins structurels subsistent. La diversité des formats de stands, l'état variable des moquettes après plusieurs jours de fréquentation ou encore les contraintes de démontage rapide limitent les possibilités de réemploi systématique. La précision de la mesure constitue également une limite : en l'absence de balance dédiée, les quantités restent estimées. Par ailleurs, les moquettes réemployées ultérieurement ou stockées sont difficilement traçables et peuvent être comptabilisées comme enfouies, ce qui tend à sous-estimer la part réellement réemployée. La disponibilité de filières locales adaptées et les capacités de stockage constituent enfin des facteurs déterminants.

Au regard de ces résultats, l'entreprise envisage une évolution de son approche. Une fois ce niveau de performance confirmé, l'indicateur pourra évoluer afin de ne plus se limiter à la part globale de moquettes réemployées ou valorisées, mais de chercher à augmenter la part de réemploi, plus vertueuse, par rapport à la valorisation. Un travail sera également sur la quantité de moquette achetée (voir page 34-35)

Au-delà de la seule gestion d'un flux de déchets, ce travail s'inscrit dans une réflexion plus large visant à réduire la production globale de déchets générés par les manifestations. Il constitue un levier important d'amélioration environnementale et un terrain d'expérimentation pour développer des solutions de réemploi plus systématiques dans l'organisation des événements.

Commentaire du Comité de Mission

“ **Le travail engagé sur la gestion et la valorisation des moquettes est particulièrement remarquable. L'évolution vers une cible renforçant la part de réemploi apparaît pertinente et permettra de poursuivre la montée en exigence de cette action.** ”

Note du comité de mission

A+

ACTION 2-1

Réduire la production de déchets en favorisant le réemploi, la seconde vie ou la redistribution de produits et matériaux

ACTION 2-2

Recycler et valoriser les déchets produits

Engagements 2025	Lever 1 : Réduire la quantité de déchets non valorisés ou recyclés que l'entreprise génère à travers ses manifestations														
 Cible pour 2025	→ 5 typologies de produits ou matériaux ayant bénéficié d'une seconde vie ou de réemploi → 80 % de moquettes réemployées ou valorisées														
 Moyens mis en œuvre	→ Identification de nouvelles typologies de produits et de matériaux pouvant bénéficier d'une seconde vie, recherche de filière de dons : envoi de tote-bags au Burkina Faso pour devenir des sacs d'école grâce à l'association OuagaWax, don de vestes de cuisiniers et de plateaux en bois aux apprentis-cuisiniers du lycée Albert Bayet de Tours, ou encore don d'une grande quantité de t-shirts colorés et identiques pour identifier les pensionnaires d'un ESAT lors de leurs sorties, par exemple. → Organisation rigoureuse du don de moquette : réception des demandes via le HubEco (plateforme de partage de Tours Métropole Val de Loire), par mail ou par téléphone, suivi des demandes dans un tableau, organisation des redistributions suite aux manifestations, avec suivi des dons par des bordereaux. → Dès la conception de la scénographie des manifestations organisées, le réemploi interne de moquettes de manifestations précédentes est envisagé, prévu et organisé.														
 Résultats	Indicateurs complémentaires <table><tr><td>Part de moquettes réemployées</td><td>37,4 %</td><td>57,5 %</td><td>49,6 %</td></tr><tr><td>Part de moquettes valorisées</td><td>45,6 %</td><td>28,6 %</td><td>50,4 %</td></tr><tr><td></td><td>2023</td><td>2024</td><td>2025</td></tr></table>			Part de moquettes réemployées	37,4 %	57,5 %	49,6 %	Part de moquettes valorisées	45,6 %	28,6 %	50,4 %		2023	2024	2025
Part de moquettes réemployées	37,4 %	57,5 %	49,6 %												
Part de moquettes valorisées	45,6 %	28,6 %	50,4 %												
	2023	2024	2025												



ACTION2-2 **Recycler et valoriser les déchets produits**

Depuis plusieurs années, l'entreprise a engagé des moyens importants afin d'améliorer le tri et la valorisation des déchets produits lors des manifestations, en particulier lors de la Foire de Tours. Cette mobilisation a permis d'atteindre un niveau élevé de tri et de valorisation, qui semble toutefois aujourd'hui se rapprocher d'un plafond autour de 70 %, malgré les dispositifs déployés.

Pour atteindre ce niveau de performance, une déchetterie complète a été mise en place au cœur de la Foire de Tours, permettant de traiter jusqu'à 16 flux de tri différents, orientés vers des filières de recyclage ou de valorisation adaptées.

Ce dispositif est complété par un sur-tri systématique des déchets collectés sur la manifestation, afin d'améliorer la qualité du tri et de limiter la part de déchets non valorisés. Cette mission est confiée à l'entreprise d'insertion Tri 37. En 2025, 23 personnes différentes ont été mobilisées pour cette mission, représentant 961 heures de travail, soit l'équivalent de plus de six emplois à temps plein sur un mois.

Malgré ces efforts, plusieurs facteurs limitent encore la progression du taux de valorisation. La qualité du tri réalisé par les visiteurs et les exposants reste hétérogène, ce qui nécessite des opérations de reprise manuelle et limite l'efficacité globale du dispositif.

L'acquisition d'une balance devrait permettre, à partir de 2026, d'améliorer significativement la précision des mesures. En parallèle, un travail sur la signalétique et la prévention auprès des publics devrait contribuer à améliorer la qualité du tri à la source, condition indispensable pour poursuivre la progression du taux de valorisation.

Commentaire du Comité de Mission

“ *Le travail réalisé par les équipes de Tri 37 mérite d'être salué, tant par l'ampleur des moyens humains mobilisés que par la qualité du sur-tri effectué. Leur intervention constitue un maillon essentiel du dispositif de valorisation des déchets mis en place sur les manifestations.* ”

Note du comité de mission

A

ACTION 2-1

Réduire la production de déchets en favorisant le réemploi, la seconde vie ou la redistribution de produits et matériaux

ACTION 2-2

Recycler et valoriser les déchets produits

Engagements 2025

Levier 1 : Réduire la quantité de déchets non valorisés ou recyclés que l'entreprise génère à travers ses manifestations



Cible pour 2025

→ 70 % de déchets triés et collectés séparément à la Foire de Tours



Moyens mis en œuvre

→ Création d'une déchetterie à l'intérieur de la Foire de Tours, avec 13 flux de tri différents: ordures ménagères, DIB (déchets industriels banals), déchets sélectifs (emballages), cartons et papiers, bois, verre, biodéchets, huiles alimentaires, métaux, DEEE/PAM (déchets électroniques et petit électroménager), ampoules, déchets plastiques d'emballage, moquettes.

→ Emploi de 23 personnes différentes de Tri 37 (entreprise d'insertion) afin de réaliser le sur-tri de toutes les poubelles collectées sur la Foire, pour un total de 961 h, soit plus de 6 ETP mensuel (6 personnes employées à plein temps), ce qui implique une dépense pour l'entreprise de près de 28 000€.



Résultats

70,1 % de déchets triés et collectés séparément

Indicateurs de suivi

Part de déchets réemployés, recyclés ou valorisés à la Foire

48,7 % 51,89 % 74,37 % 66,21 %

Part de déchets collectés séparément au total

NC 75,73 % 88,63 % 77,77 %

Part de déchets réemployés, recyclés ou valorisés au total

NC 59,52 % 67,13 % 68,55 %

Nombre de flux de déchets identifiés et traités au total

15 14 14 15

2022

2023

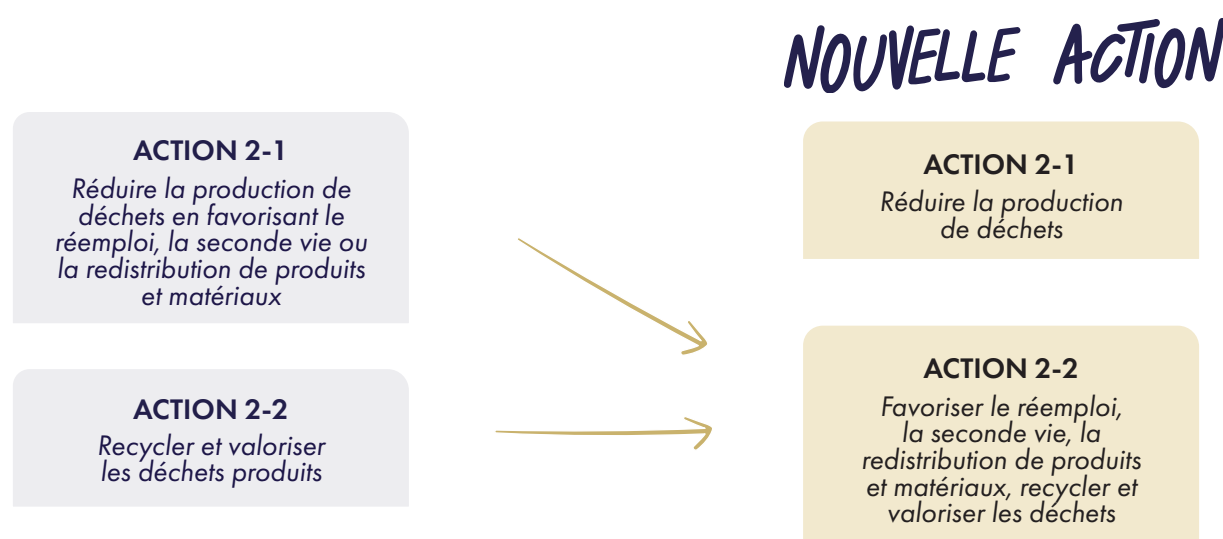
2024

2025

Un changement de paradigme, vers la réduction à la source

La feuille de route 2026 marque une évolution significative de l'approche adoptée en matière de gestion des déchets. En 2025, les actions portaient principalement sur l'amélioration du tri et l'optimisation des flux valorisés. En 2026, l'ambition est renforcée : il ne s'agit plus seulement de mieux traiter les déchets produits, mais de réduire leur production globale à la source, ce qui témoigne d'une montée en maturité de la stratégie environnementale de l'entreprise.

La nouvelle action 2-1 traduit cette inflexion stratégique en plaçant la prévention au cœur de la démarche, à travers la réduction du volume total de déchets. L'action 2-2 est, quant à elle, recentrée sur l'optimisation des modes de traitement des déchets résiduels, selon une hiérarchie claire : priorité au réemploi, puis au recyclage, et enfin à la valorisation.



Nouvelle architecture des indicateurs de gestion des déchets

La structuration des indicateurs évolue afin de traduire ce changement d'ambition.

Un indice normalisé de production de déchets de la Foire est mis en place. Il correspond à la masse totale de déchets générés, rapportée au nombre d'entrées. Le recours au nombre d'entrées ne vise pas à mesurer une production "par visiteur" - approche qui serait imprécise et inéquitable, les exposants étant à l'origine d'une part significative des déchets - mais à disposer d'un indicateur de taille d'événement stable et objectivable. Cet indice, sans unité, permet ainsi de neutraliser les variations d'activité et d'analyser l'intensité de production de déchets indépendamment du volume global de fréquentation.

Concernant les moquettes, un suivi spécifique est maintenu. Plus de 93 000 m² ont été achetés en 2025, l'équivalent d'un tapis de 2 mètres de large entre Tours et Chinon. Afin d'éviter une lecture biaisée par les fluctuations d'activité, ce volume sera désormais pondéré en le rapportant à la surface totale des manifestations.

Enfin, un indicateur complémentaire portera sur la quantité totale de déchets par personne accueillie dans nos sites (PAX), permettant d'analyser l'empreinte moyenne par visiteur et de disposer d'un repère transversal applicable à l'ensemble des manifestations.

Dans la continuité de cette approche, l'action 2-2 concerne le traitement des déchets qui demeurent inévitables. La logique est hiérarchisée : priorité au réemploi, puis au recyclage, et en dernier lieu à la valorisation. Les indicateurs relatifs à la proportion de déchets triés et collectés séparément lors de la Foire, à la proportion de déchets réemployés, recyclés ou valorisés, ainsi qu'au nombre total de flux identifiés et traités, sont maintenus comme marqueurs de la qualité du tri et de l'efficacité des filières mobilisées.

ACTION 2-1

Réduire la production
de déchets

ACTION 2-2

Favoriser le réemploi, la
seconde vie, la redistribution de
produits et matériaux, recycler
et valoriser les déchets



Engagements 2026	Levier 1 : Réduire la quantité de déchets non valorisés ou recyclés que l'entreprise génère à travers ses manifestations
 Cible à atteindre en 2026	Atteindre un indice normalisé de production de déchets de la Foire de 250
 Chantiers à mener	→ Identifier des leviers de diminution de la masse totale de déchets : vaisselle réutilisable au Village Gastronomique, sensibilisation des exposants, taxe supplémentaire de traitement pour les déchets laissés sur place par les exposants... → Travailler en amont des événements pour diminuer la quantité de moquette achetée
 Indicateurs complémentaires à suivre	→ Quantité totale de moquette achetée à l'année, pondérée par la surface d'événements organisés et accueillis → Masse totale de déchets par PAX

Trajectoire	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Indice normalisé de production de déchets				250	240	230
Calcul rétroactif de l'indice normalisé de production de déchets	247	271	257			
Explication du choix de l'indice	L'indice correspond à la masse totale de déchets produite lors de la Foire, rapportée au nombre d'entrées, afin de neutraliser les variations d'activité d'une année sur l'autre, notamment liées au nombre de jours d'ouverture ou au niveau de fréquentation. Cet indice est en phase de test et les objectifs pourront être revus après l'analyse des premiers résultats.					

ACTION 2-2

Favoriser le réemploi, la seconde vie, la redistribution de produits et matériaux, recycler et valoriser les déchets

ACTION 2-1

Réduire la production de déchets

Engagements 2026	Levier 1 : Réduire la quantité de déchets non valorisés ou recyclés que l'entreprise génère à travers ses manifestations
 Cibles à atteindre en 2026	→ 5 catégories de typologies de produits ou matériaux ayant bénéficié d'une seconde vie ou de réemploi → 85 % de moquettes réemployées ou valorisées
 Chantiers à mener	→ Améliorer la précision des mesures des quantités de moquettes réemployées en interne par une rationalisation et un suivi du stockage → Améliorer la précision du traçage par l'acquisition d'une balance
 Indicateurs complémentaires à suivre	→ Part de déchets triés et collectés séparément à la Foire → Part de déchets réemployés, recyclés ou valorisés à la Foire → Nombre de flux de déchets identifiés et traités au total

Trajectoire	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de catégories de typologies de produits ou matériaux ayant bénéficié d'une 2nd vie ou de réemploi				5	6	7
Part de moquettes réemployées ou valorisées	80 %	80 %	80 %	85 %	85 %	90 %

Indicateurs complémentaires à suivre	2022	2023	2024	2025
Part de déchets triés et collectés séparément à la Foire	50,9 %	60,88 %	84,44 %	70,1 %
Part de déchets réemployés, recyclés ou valorisés à la Foire	48,7 %	51,89 %	74,37 %	66,21 %
Nombre de flux de déchets identifiés et traités au total	15	14	14	15



LEVIER 2: Se doter des compétences et outils permettant de mesurer en interne les impacts environnementaux, afin de mieux les maîtriser

En 2025, ce levier est marqué par une étape de transition interne. Le changement de responsable RSE a conduit à organiser une montée en compétence afin d'assurer la continuité et l'autonomie de la démarche climat. Une formation spécifique est engagée et un accompagnement par l'UNIMEV est mobilisé pour permettre la prise en main opérationnelle de l'outil Cléo Carbone.

Cette phase vise à consolider les compétences internes et à sécuriser la capacité de l'entreprise à mesurer, analyser et piloter ses émissions de gaz à effet de serre de manière pérenne.

ACTION2-3 Poursuivre la trajectoire Bilan Carbone définie afin de maîtriser et réduire nos émissions de GES

En 2025, deux Bilans Carbone de manifestations organisées ont été réalisés (Japan Tours Festival et Art au Quotidien), tandis que le nouveau Bilan Carbone de l'entreprise est en cours. Ces travaux permettent de consolider les données relatives aux principaux postes d'émissions et d'affiner la compréhension de l'empreinte carbone de l'activité.

Le choix d'étudier le Japan Tours Festival a donné lieu à des échanges entre le Comité de Mission et le Comité de pilotage de Tours Événements. Cette manifestation figure en effet parmi les plus émettrices de l'activité de l'entreprise, ce qui peut sembler peu favorable en termes d'image. Ce choix s'explique toutefois par une logique d'impact : c'est précisément sur les événements générant les volumes d'émissions les plus importants que les leviers d'action sont les plus significatifs. L'intérêt du Bilan Carbone ne réside pas uniquement dans le résultat obtenu à un instant donné, mais dans la capacité à identifier des marges de progrès et à suivre leur évolution dans le temps.

Dans cette perspective, l'entreprise engage une inflexion stratégique : il ne s'agit plus de multiplier les exercices de mesure, mais de s'appuyer sur les bilans réalisés pour définir une trajectoire carbone pluriannuelle, assortie de plans d'action ciblés. Cette évolution traduit le passage d'une logique d'outil à une logique d'impact mesurable et piloté dans la durée.



Commentaire du Comité de Mission

“ Les bilans carbone réalisés constituent un outil d'analyse utile, mais leur exploitation reste encore largement théorique. L'enjeu sera désormais de traduire ces diagnostics en décisions opérationnelles et en plans d'action concrets, afin que ces travaux contribuent pleinement à l'évolution de la trajectoire carbone de l'entreprise.

Note du comité de mission

A

ACTION 2-3

Poursuivre la trajectoire Bilan Carbone définie afin de maîtriser et réduire nos émissions de GES

Engagements 2025	Levier 2 : Se doter des compétences et outils permettant de mesurer en interne les impacts environnementaux, afin de mieux les maîtriser
 Cible pour 2025	- Faire le Bilan Carbone de deux manifestations organisées (Japan Tours Festival, Art au Quotidien) - Refaire le Bilan Carbone de l'entreprise en autonomie
 Moyens mis en œuvre	- Formation au Bilan Carbone du Responsable RSE - Accueil d'un stagiaire en renfort pour le bilan carbone du Japan Tours Festival
 Résultats	Les bilans carbone sont en cours ou réalisés.



ACTION 2-3

Réaliser le bilan carbone de Tours Événements et d'une manifestation organisée et réduire nos émissions

**NOUVEAU LEVIER
NOUVELLE ACTION**

Engagements 2026	Levier 2 : Définir et poursuivre une trajectoire de réduction de nos émissions de GES
 Cibles à atteindre en 2026	- Réaliser le bilan carbone de Tours Événements et d'une manifestation organisée (Japan Tours Festival) - Définir une trajectoire de réduction des GES, rédiger un plan d'action et définir une méthode
 Chantiers à mener	- Former la Responsable RSE à l'outil Cléo Carbone et à la réalisation de bilans carbone - Réaliser un benchmark des trajectoires carbone des lieux événementiels
 Indicateur complémentaire à suivre	Développer l'offre bilan carbone pour les clients des manifestations accueillies (action menée)

LEVIER 3 : Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et à la mutualisation de savoir-faire et de moyens au sein du territoire

La transition écologique de la destination ne peut reposer sur la seule performance interne de l'entreprise. Ce levier vise à inscrire l'action de Tours Événements dans une dynamique collective, en partageant ses retours d'expérience, en mutualisant des solutions et en contribuant activement aux réseaux professionnels engagés sur ces enjeux.

En 2025, l'entreprise poursuit sa participation aux initiatives territoriales et sectorielles favorisant l'échange de pratiques et la coopération entre acteurs événementiels, considérant que la diffusion des savoir-faire constitue un levier structurant de transformation à l'échelle de la destination.

ACTION2-4 Collaborer avec des acteurs économiques, institutionnels et associatifs locaux et nationaux afin de partager et mutualiser des solutions et des moyens

En 2025, la dynamique collective initiée autour de la coalition COP21 Événements Durables a connu un ralentissement, limitant les actions structurées dans ce cadre. Néanmoins, l'entreprise a poursuivi une démarche active de mutualisation bilatérale et territoriale.

Plusieurs opérations concrètes ont été menées : mutualisation de barrières avec la Ville de Sorigny, prêt de bidons de biodéchets et pose de parquet au festival Howard Hinton Sevens, mise à disposition de tables de pique-nique à Terres du Son, ainsi que prêt de cadres aluminium et de tissus diffusants à l'association Valesens pour une exposition à l'Hôtel Gouin. Des visites croisées ont été organisées entre les festivals Aucard de Tours, Terres du Son et la Foire de Tours, favorisant le partage d'expériences opérationnelles entre organisateurs.

Cette évolution pragmatique s'accompagne d'un ajustement des indicateurs. Les cibles chiffrées antérieures sont désormais positionnées en indicateurs de suivi, afin de mieux refléter la réalité d'actions dépendant en partie de dynamiques externes. Par ailleurs, le nombre de réseaux intégrés n'est plus retenu comme indicateur pertinent : il est remplacé par le suivi du nombre de groupes de travail effectivement animés ou investis, jugé plus représentatif d'un engagement opérationnel et d'un impact réel.



Commentaire du Comité de Mission

“ La présentation d'exemples concrets d'actions de mutualisation permet de mieux rendre compte de la réalité des pratiques mises en œuvre par l'entreprise. Cette approche est bienvenue et mérite d'être poursuivie afin d'illustrer plus clairement la contribution de ces initiatives à la coopération territoriale.

Note du comité de mission

A

ACTION 2-4

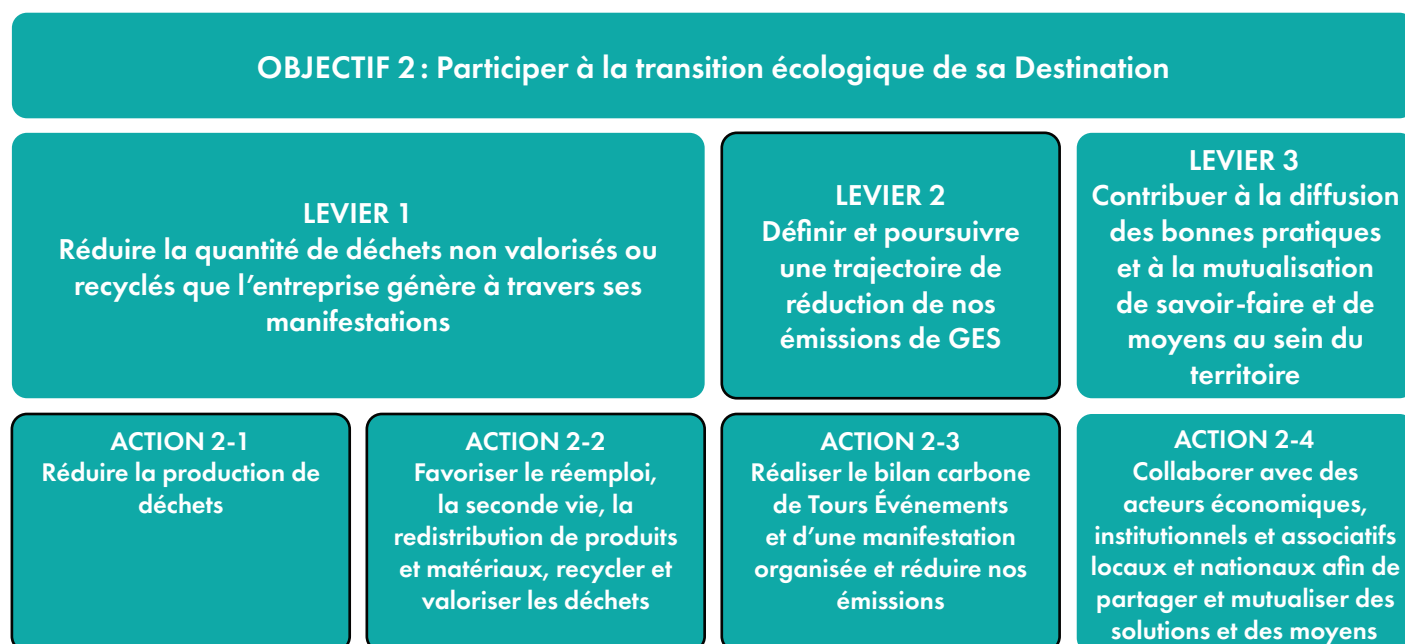
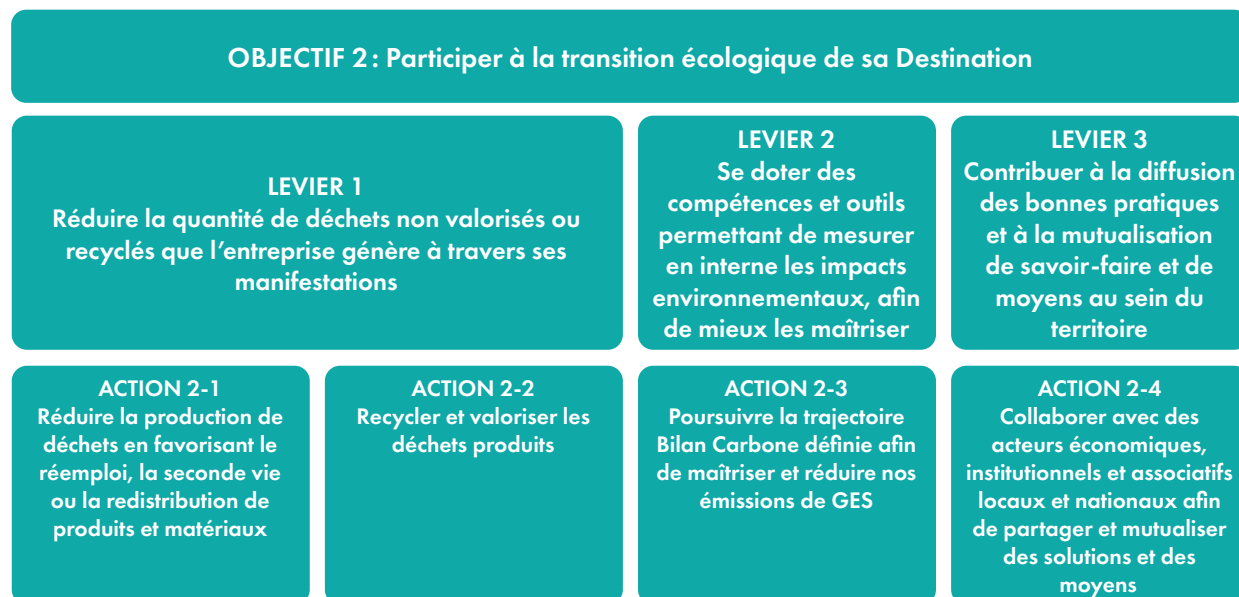
Collaborer avec des acteurs économiques, institutionnels et associatifs locaux et nationaux afin de partager et mutualiser des solutions et des moyens

Engagements 2025	Levier 3 : Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et à la mutualisation de savoir-faire et de moyens au sein du territoire
 Cibles pour 2025	→ 4 actions de mutualisation ou solutions partagées → 3 visites croisées
 Moyens mis en œuvre	→ Participation à différents groupes de travail → Organisation de visites croisées
 Résultats	4 actions de mutualisation ou solutions partagées et 3 visites croisées ont été réalisées.
 Indicateur complémentaire	Un seul réseau a été intégré dans l'optique de partage et de mutualisation au lieu de deux en 2024, du fait de l'essoufflement de la coalition COP21.



Engagements 2026	Levier 2 : Définir et poursuivre une trajectoire de réduction de nos émissions de GES
 Indicateurs à suivre	→ Nombre d'actions de mutualisation → Nombre de visites croisées → Nombre de participations à des groupes de travail

Évolution de l'objectif 2 entre 2025 et 2026



ÉVALUATION GLOBALE PAR MATRICE DE MATURITÉ

OBJECTIF 2 : Participer à la transition écologique de sa Destination

Évaluation de la feuille de route 2025

Atteinte des cibles et progression dans les objectifs statutaires

Progression insatisfaisante	Progression minimale	Progression conforme	Progression au-delà des attentes
Les actions définies dans la feuille de route ne suffisent pas à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus n'atteignent globalement pas les cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route contribuent à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire mais ne sont pas suffisantes. Les résultats obtenus peinent globalement à atteindre les cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser de manière satisfaisante vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus répondent globalement de manière satisfaisante aux cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser pleinement vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus sont au-delà des cibles définies.

Commentaire du Comité de Mission

“ L'ambition portée par l'entreprise dans le renouvellement de cet objectif mérite d'être soulignée. Les évolutions proposées traduisent une volonté réelle d'engagement, désormais déclinée de manière visible et opérationnelle dans les actions menées. Ce repositionnement, plus pragmatique et orienté vers l'impact, apparaît particulièrement pertinent et engageant pour la suite de la démarche.



OBJECTIF 3 : Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème

Cet objectif traduit la dimension sociale de la Mission. Il vise à mobiliser l'activité événementielle comme levier de solidarité territoriale, d'inclusion professionnelle et d'amélioration des conditions d'accueil et de travail.

Au-delà de sa performance économique et environnementale, l'entreprise affirme ainsi sa responsabilité vis-à-vis des publics, des partenaires associatifs, des prestataires et de ses collaborateurs. En 2025, cet objectif s'inscrit dans une logique de consolidation des dispositifs existants et d'ajustement des indicateurs afin de mieux mesurer leur impact concret.

LEVIER 1 : Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées

En tant que Société Publique Locale, Tours Événements exerce une mission qui dépasse la seule organisation de manifestations. Par son ancrage territorial et son rôle au service de l'intérêt général, l'entreprise entretient des liens étroits avec le tissu associatif local et les acteurs de la solidarité.

Le levier traduit cette responsabilité sociétale : faire en sorte que l'activité événementielle bénéficie aussi aux publics qui en sont habituellement éloignés et contribuer, à son échelle, à la cohésion du territoire. En 2025, cette ambition se concrétise à travers la redistribution de denrées alimentaires et la mise à disposition de places au profit d'associations locales.





ACTION3-1

Lutter contre le gaspillage alimentaire en permettant la redistribution de denrées à des associations du territoire œuvrant pour les populations en situation de précarité

En 2025, l'entreprise a organisé 3 opérations de redistribution de denrées alimentaires : une à l'issue du Mondial du Fromage et des Produits Laitiers, manifestation organisée par Tours Événements, et deux à la suite de manifestations accueillies (congrès). Au total, 5 166,3 kg de denrées ont été redistribués, représentant l'équivalent de 12 916 repas. L'essentiel des volumes provient du Mondial du Fromage. Cet événement professionnel intègre un concours du Meilleur Fromage pour lequel chaque candidat doit présenter deux fromages, générant mécaniquement un volume important de produits excédentaires.

Il s'agit, pour une grande part, de fromages d'exception, présentés dans le cadre d'un concours international. Leur redistribution permet non seulement d'éviter le gaspillage, mais offre également aux bénéficiaires des associations partenaires l'opportunité d'accéder à des produits de grande qualité, rarement présents dans les circuits classiques d'aide alimentaire. L'action dépasse ainsi la seule réponse aux besoins essentiels et participe, à son échelle, à une forme d'accès élargi à la culture gastronomique et au plaisir alimentaire.

Commentaire du Comité de Mission

“ L'effort réalisé pour organiser la redistribution des fromages issus du Mondial du Fromage mérite d'être particulièrement salué. Cette démarche, entièrement prise en charge par l'entreprise, mobilise une organisation spécifique et témoigne d'un engagement allant au-delà des attentes en matière de lutte contre le gaspillage et de solidarité territoriale.

Note du comité de mission

A+

ACTION 3-1

Lutter contre le gaspillage alimentaire en permettant la redistribution de denrées à des associations du territoire œuvrant pour les populations en situation de précarité

ACTION 3-2

Organiser avec les acteurs associatifs locaux la donation de places de spectacles et de manifestations au profit de leurs bénéficiaires

Engagements 2025	LEVIER 1 : Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées				
 Indicateurs suivis en 2025	➔ Nombre de redistributions alimentaires réalisées après une manifestation organisée ➔ Nombre de redistributions alimentaires réalisées après une manifestation accueillie ➔ Masse totale de denrées redistribuées et calcul de l'équivalent en nombre de repas				
 Moyens mis en œuvre	➔ Prise en compte de critères RSE (dont la redistribution alimentaire) dans le choix des traiteurs référencés ➔ Location d'un container frigorifique pour stocker le fromage à l'issue du Concours Produit du Mondial du Fromage ➔ Organisation et logistique de la redistribution de plus de 5 tonnes de fromages avec 6 associations locales.				
 Résultats	Résultats Nombre de redistributions alimentaires réalisées après une MO Nombre de redistributions alimentaires réalisées après une MA Masse totale de denrées redistribuées (kg) Total en équivalents repas	1 1 131 327	1 2 3 184,2 7 960	0 5 632 1 580	1 2 5 166,3 12 916
		2022	2023	2024	2025



Engagements 2026	LEVIER 1 : Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées
 Indicateurs à suivre en 2026	➔ Nombre de redistributions alimentaires réalisées après une manifestation organisée et après une manifestation accueillie ➔ Masse totale de denrées redistribuées et calcul de et de son équivalent en nombre de repas
 Chantiers à mener	➔ Mettre à jour la liste des associations bénéficiaires, clarifier les règles de priorisation, fournir cette liste aux traiteurs et clients ➔ Sensibiliser les clients de manifestations accueillies, challenger et outiller les traiteurs référencés pour améliorer la lutte contre le gaspillage alimentaire (à la source) et la redistribution



ACTION3-2

Organiser avec les acteurs associatifs locaux la donation de places de spectacles et de manifestations au profit de leurs bénéficiaires

En 2025, l'entreprise a poursuivi la mise à disposition de places au profit d'associations locales, mais également d'établissements scolaires et de clubs sportifs du territoire. Cette démarche permet à des publics éloignés de l'offre événementielle d'accéder à des manifestations culturelles, festives ou professionnelles organisées ou accueillies sur ses sites.

Au-delà de l'accès individuel aux événements, cette action constitue un soutien concret au tissu associatif et éducatif local. En facilitant la participation de groupes constitués - écoles, clubs, structures d'animation - l'entreprise contribue à la vitalité du territoire, au dynamisme des initiatives locales et au maintien d'une vie collective active et accessible.

Au regard de l'intérêt suscité par ces dispositifs, l'entreprise souhaite structurer davantage cette démarche à compter de 2026, en développant une politique plus active de donation de places de spectacles, concerts et manifestations organisées, en lien avec les acteurs associatifs du territoire. Dans cette perspective, l'indicateur « nombre de places données » devient un indicateur de performance assorti d'une cible. Deux indicateurs de suivi viennent compléter ce dispositif : le nombre d'organisations bénéficiaires et le montant total des places distribuées. Cette évolution vise à mieux apprécier l'impact réel de ces dons, tant en termes de diffusion territoriale que de valeur offerte aux publics bénéficiaires.

Commentaire du Comité de Mission

“ L'objectif de permettre à des publics qui ne seraient pas spontanément venus aux manifestations d'y accéder apparaît particulièrement intéressant, notamment auprès d'un public jeune. Cette démarche mérite d'être poursuivie et pourrait être élargie afin de toucher une plus grande diversité de publics, tant en termes d'âge que de situations sociales.

ACTION 3-1

Lutter contre le gaspillage alimentaire en permettant la redistribution de denrées à des associations du territoire œuvrant pour les populations en situation de précarité

ACTION 3-2

Organiser avec les acteurs associatifs locaux la donation de places de spectacles et de manifestations au profit de leurs bénéficiaires

Engagements 2025	LEVIER 1 : Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées									
 Indicateurs suivis en 2025	➔ Nombre de places données pour des spectacles ou des manifestations ➔ Nombre d'organisations bénéficiaires									
 Moyens mis en œuvre	➔ Suivi minutieux des demandes et des dons de places des associations locales et notamment associations de parents d'élèves ➔ Mise en place de partenariats avec des associations caritatives ou à visée sociale pour des opérations de dons plus massives, lorsque l'offre s'y prête									
 Résultats	Indicateurs suivis <table><tr><td>Nombre de places données</td><td>110</td><td>149</td></tr><tr><td>Nombre d'organisations bénéficiaires</td><td>14</td><td>19</td></tr><tr><td></td><td>2024</td><td>2025</td></tr></table>	Nombre de places données	110	149	Nombre d'organisations bénéficiaires	14	19		2024	2025
Nombre de places données	110	149								
Nombre d'organisations bénéficiaires	14	19								
	2024	2025								



Engagements 2026	LEVIER 1 : Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées
 Cible à atteindre en 2026	➔ Nombre de places données pour des spectacles ou des manifestations
 Indicateurs complémentaires à suivre	➔ Nombre d'organisations bénéficiaires ➔ Montant des places redistribuées

Trajectoire	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Nombre de places données				150	170	190



LEVIER 2: Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique

L'activité événementielle rassemble des publics variés et mobilise de nombreux partenaires économiques. À ce titre, elle constitue un levier concret pour favoriser l'inclusion et l'accès à l'emploi. À travers ce levier, l'entreprise cherche à rendre ses événements accessibles au plus grand nombre, tout en mobilisant son activité économique pour soutenir des dispositifs d'insertion professionnelle. Cette double approche permet d'agir à la fois sur l'accueil des publics et sur l'intégration de personnes éloignées de l'emploi dans les chaînes de production de l'événementiel.

En 2025, ces engagements se traduisent par le recours à des structures favorisant l'insertion par l'activité économique, ainsi que par la mise en place de dispositifs visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement de publics aux besoins spécifiques.

ACTION3-3 Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap

En 2025, l'entreprise a poursuivi son engagement en faveur de l'insertion professionnelle en mobilisant plusieurs partenaires relevant de l'insertion par l'activité économique et du secteur du handicap. L'indicateur de performance fixé - recourir à 4 catégories différentes de prestations contribuant à l'insertion - a été atteint. Les prestations concernées portent sur la gestion des déchets, le surcyclage de bâches, des opérations de mise en sac et l'achat de cadeaux clients auprès d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La gestion du tri des déchets lors de certaines manifestations est confiée à Tri 37, entreprise d'insertion avec laquelle Tours Événements travaille de manière régulière. Les équipes assurent la tenue de la zone de tri lors de la Foire de Tours et du Japan Tours Festival, et interviennent également sur d'autres manifestations organisées. Ce partenariat représente un volume d'activité important et contribue directement à soutenir l'emploi de personnes en parcours d'insertion. À titre d'exemple, en 2025, ce sont 23 personnes différentes qui sont intervenues dans ce cadre pendant la Foire.

Par ailleurs, les bâches événementielles utilisées lors des manifestations ont été confiées à l'association Active, qui accompagne des femmes éloignées de l'emploi en les formant aux métiers de la couture. Ces bâches sont transformées en sacs revendus à prix solidaire dans une boutique dédiée, illustrant une démarche particulièrement vertueuse à la croisée de l'économie circulaire et de l'insertion sociale. L'association ayant récemment réorienté son activité, ce partenariat ne pourra malheureusement pas être poursuivi à l'avenir.

Dans un autre registre, des personnes accompagnées par un l'ESAT de la Thibaudière sont intervenues dans les locaux de Tours Événements pour réaliser des opérations de mise en sac de supports promotionnels destinés au salon Novafleur. Leur participation a été particulièrement appréciée, tant par les équipes de Tours Événements que par les personnes concernées, qui ont exprimé leur satisfaction de pouvoir contribuer directement à la préparation de l'événement et de s'intégrer temporairement aux équipes.

Enfin, certains cadeaux clients ont été achetés auprès d'O3 Agri, entreprise adaptée implantée en Indre-et-Loire et relevant de l'économie sociale et solidaire, spécialisée dans la transformation agroalimentaire et la production de produits locaux tels que huiles, confitures ou miel.

L'analyse de l'année 2025 met toutefois en évidence certaines limites de l'indicateur actuel. Le recours à Tri 37 a fortement augmenté, sans que cette évolution ne soit visible dans les résultats, l'indicateur reposant uniquement sur le nombre de catégories de prestations mobilisées. Par ailleurs, la fin du partenariat avec l'association Active modifie la structure des actions menées.

Afin d'améliorer la mesure de l'impact réel de cette démarche, l'entreprise propose de faire évoluer les indicateurs à compter de 2026. Un nouvel indicateur cible sera introduit, fondé sur le volume de temps-homme des prestations contribuant à l'insertion, assorti d'un suivi de son équivalent en ETP. Le nombre de catégories de prestations deviendra un indicateur de suivi, permettant de maintenir une diversité d'actions sans en faire le principal critère d'évaluation. Enfin, l'indicateur de suivi relatif au nombre d'heures favorisant l'insertion par l'activité économique sera abandonné afin d'éviter toute confusion entre les différentes catégories de publics concernés.



Commentaire du Comité de Mission

“ L'évolution proposée apparaît pertinente, en permettant de ne plus être contraint par une catégorisation qui ne dépend pas directement de l'entreprise et de mieux prendre en compte la réalité des actions déjà menées. La modification des indicateurs permettra ainsi de mieux valoriser les efforts engagés et d'en apprécier plus justement l'impact.

Note du comité de mission

A

ACTION 3-3

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap

ACTION 3-4

Améliorer le confort des publics familiaux

ACTION 3-5

Accompagner les publics considérés comme fragiles ou vulnérables

Engagements 2025	Levier 2 : Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique
 Cible pour 2025	4 catégories de prestations recourant à l'insertion
 Moyens mis en œuvre	➔ Mobilisation significative d'heures d'insertion: 5 154 heures de prestations réalisées par des structures d'insertion ou du secteur du handicap, soit l'équivalent de 3,4 emplois à temps plein sur une année. ➔ Organisation de prestations adaptées : accueil de travailleurs d'ESAT dans les locaux pour certaines opérations (préparation logistique d'événements), nécessitant un travail de coordination et d'accompagnement spécifique. ➔ Structuration de partenariats avec l'économie sociale et solidaire : recours régulier à des entreprises d'insertion et à des structures de l'ESS pour certaines prestations (tri des déchets, surcyclage de matériaux, cadeaux clients).
 Résultats	L'entreprise a eu recours à l'insertion pour 4 catégories de prestations différentes. Indicateur complémentaire suivi Nombre d'heures de prestations favorisant l'insertion par l'activité économique 1 798,4 5 154 2024 2025



Engagements 2026	Levier 2 : Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique
 Cible à atteindre en 2026	5 000 h de prestations d'insertion en temps/homme
 Indicateurs complémentaires à suivre	➔ Equivalent ETP ➔ Nombre de catégories de prestations contribuant à l'insertion ➔ Nombre de personnes différentes concernées

Trajectoire	2026	2027	2028
Nombre d'heures de prestations favorisant l'insertion	5 000	5 000	5 000

ACTION3-4 Améliorer le confort des publics familiaux

En 2025, l'entreprise a poursuivi ses efforts pour améliorer l'accueil des publics familiaux lors des manifestations organisées ou accueillies. La mise en place d'une nurserie a ainsi été généralisée sur les principales manifestations grand public organisées par Tours Événements - Foire de Tours, Japan Tours Festival et Salon de l'Auto - et proposée sur certaines manifestations accueillies, comme Ferme Expo. Le Salon de l'Habitat et du Mariage continue également de bénéficier de ce dispositif, bien qu'il soit désormais classé parmi les manifestations accueillies depuis sa cession.

Au-delà de cet équipement devenu structurant, plusieurs initiatives ont été déployées afin de rendre les événements plus accessibles et plus agréables pour les familles. Lors du Salon de l'Habitat, un service de garde d'enfants a été proposé en partenariat avec Kangourou Kids, permettant aux plus jeunes de participer à des activités encadrées par des professionnels pendant que les parents visitent le salon dans de bonnes conditions.

La Foire de Tours a également maintenu le Hall A consacré aux pratiques sportives, inauguré lors de l'édition 2024 dédiée à l'olympisme. Les comités olympiques départementaux y proposent de nombreuses initiations sportives, offrant aux familles un espace de découverte et de pratique, avec notamment des animations originales comme une initiation à la plongée en camion-citerne.

Enfin, le Salon de l'Auto a été repensé pour mieux accueillir les familles, avec la création d'un espace dédié aux enfants (circuit de karts à pédales, voitures télécommandées, etc.) ainsi que la présence de foodtrucks. Ces aménagements visent à faciliter la venue des familles et à encourager une fréquentation plus longue et plus conviviale de la manifestation.

De manière plus générale, les événements sont pensés pour faciliter l'accueil de tous les publics, et en particulier des familles. L'aménagement des espaces, la présence de zones de repos et l'attention portée à la circulation et à l'accessibilité des allées contribuent à rendre les manifestations plus confortables et plus inclusives pour l'ensemble des visiteurs.

Dans cette dynamique, une commission « expérience-client inclusive » s'est réunie le 10 février 2026 autour de la thématique « l'événement à hauteur d'enfant ». Plusieurs pistes d'amélioration ont été évoquées pour les manifestations à venir, dont l'expérimentation d'un garage à poussettes au Palais des Congrès lors du Korean Tours Festival, initiative qui a rencontré un réel succès auprès des familles.

Commentaire du Comité de Mission

“ La diversification et la montée en puissance de cette action témoignent d'une volonté d'accroître son impact sociétal, notamment à travers la dimension sport-santé. Le fait de pouvoir proposer aux familles des activités gratuites et originales, comme l'initiation à la plongée, contribue à enrichir l'expérience de la Foire et à créer une dynamique positive pour les visiteurs comme pour les exposants. L'engagement des bénévoles, mobilisés sur une longue durée malgré les contraintes que cela représente, mérite également d'être souligné. Enfin, la généralisation de la nurserie présente un intérêt supplémentaire en facilitant la venue des familles et en contribuant, de manière indirecte, à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Note du comité de mission

A+

ACTION 3-3

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap

ACTION 3-4

Améliorer le confort des publics familiaux

ACTION 3-5

Accompagner les publics considérés comme fragiles ou vulnérables

Engagements 2025	Levier 2 : Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique	
 Indicateurs suivis en 2025	➔ Nombre de manifestations organisées pour lesquelles la Nurserie a été installée ➔ Nombre de manifestations accueillies pour lesquelles la Nurserie a été installée ➔ Nombre d'actions spécifiques mises en oeuvre pour améliorer l'expérience des publics familiaux	
 Moyens mis en oeuvre	➔ Achat de deux espaces Nurserie complets (et renouvellement en cas de vols ou dégradations) : table à langer et matelas, poubelle à couvercle, table, micro-ondes, chauffe-biberon, fauteuil pour allaiter, lampe sur pied, paravent, tapis. ➔ Réorganisation des locaux pour dédier une salle exclusivement à cette usage au Parc Expo ➔ Mise à disposition gratuite d'une grande partie de la surface commerciale du Hall A à des associations sportives lors de la Foire	
 Résultats	Résultats Nombre de manifestations organisées pour lesquelles la Nurserie a été mise en place Nombre de manifestations accueillies pour lesquelles la Nurserie a été mise en place Nombre d'actions spécifiques mises en oeuvre pour améliorer l'expérience des publics familiaux 4 3 1 2 1 3 20242025	



Engagements 2026	Levier 2 : Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique
 Indicateurs à suivre en 2026	➔ Nombre de manifestations organisées pour lesquelles la Nurserie a été installée ➔ Nombre de manifestations accueillies pour lesquelles la Nurserie a été installée ➔ Nombre d'actions spécifiques mises en oeuvre pour améliorer l'expérience des publics familiaux

ACTION3-5

Accompagner les publics considérés comme fragiles ou vulnérables

La mise en place d'une Safe Zone vise à offrir un espace d'écoute, de répit et d'accompagnement aux personnes pouvant se sentir en difficulté ou en situation d'insécurité lors d'un événement. Ce dispositif, assuré par l'association Les Établies, permet d'accueillir toute personne confrontée à une situation de harcèlement, de malaise, de violence ou de vulnérabilité, et d'organiser si nécessaire une prise en charge discrète et adaptée.

Après une première expérimentation lors du Japan Tours Festival 2024, le dispositif a été étendu et renforcé en 2025. Il a tout d'abord été testé avec succès au Palais des Congrès lors du Korean Tours Festival : 11 bénévoles ont été mobilisés pendant trois jours pour assurer les maraudes et l'accueil des publics, permettant de recevoir une centaine de personnes et d'en prendre en charge une vingtaine.

La Safe Zone a ensuite été déployée à plus grande échelle lors de la Foire de Tours, avec une présence continue sur les 11 jours de la manifestation. Près de 500 personnes ont été accueillies et une soixantaine ont fait l'objet d'une prise en charge. Les passages réguliers des bénévoles auprès des exposants ont été très bien accueillis : ces derniers ont exprimé leur satisfaction de l'existence d'un tel dispositif. La Safe Zone s'inscrivait dans un dispositif plus large de prévention et de protection des publics, comprenant notamment un affichage dans les sanitaires, la mise en place du dispositif « Angela » - mot-code permettant d'alerter discrètement sur une situation de danger (harcèlement, comportement insistant, suspicion de soumission chimique...) - ainsi que des messages de prévention contre les violences conjugales avec rappel du numéro d'aide national.

Le dispositif a également été reconduit lors du Japan Tours Festival 2025, avec un renforcement des équipes et une meilleure coordination avec les équipes SSIAP de Tours Événements (service de sécurité incendie et assistance à la personne), les services de secours et les bénévoles. Une soixantaine de prises en charge ont été réalisées, dont une part importante liée aux fortes chaleurs rencontrées pendant la manifestation.

Les retours d'expérience sont très positifs, tant en termes d'efficacité opérationnelle que d'impact sur la perception des événements par les publics et les partenaires. Le dispositif a également suscité un intérêt au-delà des manifestations de Tours Événements : après l'avoir découvert lors du Japan Tours Festival, les services de la Ville de Tours ont décidé de l'expérimenter sur certains événements municipaux, notamment le 14 juillet. Plusieurs organisateurs de concerts ont également manifesté leur intérêt et ont été mis en relation avec l'association porteuse du dispositif.

La mise en œuvre de la Safe Zone repose sur l'intervention de l'association Les Établies, dont la mobilisation représente un coût significatif entièrement pris en charge par Tours Événements. Ce choix traduit la volonté de l'entreprise d'assumer pleinement la responsabilité d'assurer un environnement sûr et accueillant pour l'ensemble des publics. Au regard des résultats obtenus, le dispositif constitue désormais un élément essentiel de l'accueil des publics, il sera donc reconduit et renforcé en 2026.

Commentaire du Comité de Mission

“ Cette initiative a également contribué à inspirer d'autres manifestations et participe à la diffusion de bonnes pratiques en matière de protection des publics. Le dispositif Angela, qui complète utilement la Safe Zone en permettant d'alerter discrètement les exposants du Village Gastronomique sur des situations de danger, mérite d'être davantage mis en valeur dans la présentation de l'action.

Note du comité de mission

A+

ACTION 3-3

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap

ACTION 3-4

Améliorer le confort des publics familiaux

ACTION 3-5

Accompagner les publics considérés comme fragiles ou vulnérables

Engagements 2025

Levier 2 : Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique



Indicateurs suivis en 2025

Nombre de Safe Zones mises en place



Moyens mis en œuvre

→ Déploiement opérationnel du dispositif Safe Zone sur plusieurs manifestations (Korean Tours Festival, Foire de Tours, Japan Tours Festival) avec bénévoles formés, maraudes et coordination avec les équipes SSIAP et les secours.

→ Partenariat avec l'association Les Établies, financé par Tours Événements, pour assurer l'accueil, l'écoute et la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité.



Résultats

L'entreprise a eu recours à l'insertion pour 4 catégories de prestations différentes.

Nombre de Safe Zones mises en place

1

2024

3

2025

Engagements 2026

Levier 2 : Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique



Indicateur à suivre en 2026

Nombre de Safe Zones mises en place

LEVIER 3 : Être un acteur volontariste et exemplaire en matière de sécurité sanitaire des événements

La crise sanitaire liée au Covid-19 a conduit l'entreprise à structurer des procédures et des réflexes opérationnels en matière de sécurité sanitaire. Bien que le contexte ne nécessite plus aujourd'hui la mobilisation active de ces dispositifs, ce levier est maintenu afin de préserver la capacité de réaction de l'entreprise en cas de nouvelle crise ou de situation sanitaire exceptionnelle.

ACTION 3-6 **Garantir un niveau de sécurité sanitaire exemplaire lors de l'organisation et de l'accueil de manifestations**

En 2025, aucune mesure spécifique n'a été activée dans le cadre de cette action. Elle est toutefois conservée dans la feuille de route afin de permettre une réactivation rapide des protocoles et des moyens nécessaires si la situation sanitaire devait l'exiger.

Évolution de l'objectif 3 : pas de changement

OBJECTIF 3 : Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème

LEVIER 1

Accompagner les associations locales soutenant les populations défavorisées

LEVIER 2

Favoriser l'inclusion de tous les publics et l'insertion professionnelle par l'activité économique

LEVIER 3
Être un acteur volontariste et exemplaire en matière de sécurité sanitaire des événements

ACTION 3-1
Lutter contre le gaspillage alimentaire en permettant la redistribution de denrées à des associations du territoire œuvrant pour les populations en situation de précarité

ACTION 3-2
Organiser avec les acteurs associatifs locaux la donation de places de spectacles et de manifestations au profit de leurs bénéficiaires

ACTION 3-3
Contribuer au déFavoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap

ACTION 3-4
Améliorer le confort des publics familiaux

ACTION 3-5
Pccompagner les publics considérés comme fragiles ou vulnérables

ACTION 3-6
Garantir un niveau de sécurité sanitaire exemplaire lors de l'organisation et de l'accueil de manifestations

ÉVALUATION GLOBALE PAR MATRICE DE MATURITÉ

OBJECTIF 3 : Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le bien-être au sein de son écosystème

Évaluation de la feuille de route 2025

Atteinte des cibles et progression dans les objectifs statutaires

Progression insatisfaisante	Progression minimale	Progression conforme	Progression au-delà des attentes
Les actions définies dans la feuille de route ne suffisent pas à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus n'atteignent globalement pas les cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route contribuent à faire progresser l'entreprise vis-à-vis de son objectif statutaire mais ne sont pas suffisantes. Les résultats obtenus peinent globalement à atteindre les cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser de manière satisfaisante vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus répondent globalement de manière satisfaisante aux cibles définies.	Les actions définies dans la feuille de route permettent à l'entreprise de progresser pleinement vis-à-vis de son objectif statutaire. Les résultats obtenus sont au-delà des cibles définies.

Commentaire du Comité de Mission

“ Les dispositifs mis en place dans le cadre de cet objectif apparaissent pertinents et fonctionnent de manière très satisfaisante. Les actions engagées répondent à de réels besoins et leur développement progressif confirme l'intérêt de cette orientation, ouvrant la voie à une montée en puissance dans les années à venir.

ÉVALUATION DE LA MISSION ET DES OBJECTIFS PAR MATRICE DE MATURITÉ

Tours Événements a proposé au Comité de Mission la possibilité d'évaluer la Mission de manière globale, par l'utilisation d'une matrice de maturité centrée sur 5 aspects de la Mission :

- la pertinence de la Mission vis-à-vis de l'entreprise et de son domaine d'activité,
- l'intégration et la mobilisation des parties intéressées dans la Mission,
- la pertinence de la feuille de route pour répondre aux objectifs statutaires,
- la performance des moyens de mesures définis,
- la projection et l'ambition de la Mission.



Commentaire du Comité de Mission

“ L'évolution de la feuille de route 2026 témoigne d'une réelle pertinence de la Mission au regard des activités de l'entreprise. Le renforcement notable des actions et l'introduction d'indicateurs plus ambitieux seront analysés lors du prochain exercice afin d'en apprécier pleinement les effets. Le travail important mené en COPIL devrait produire ses résultats en 2026, ce qui permettra d'en réévaluer la portée.

Le travail accompli ces dernières années mérite d'être salué et témoigne d'un niveau de maturité désormais élevé de la Mission au sein de l'entreprise. Afin de mieux suivre les progrès réalisés, il est demandé à l'entreprise de produire un document récapitulatif l'ensemble des actions rendues possibles par le statut de Société à mission depuis 2021, accompagné de leurs résultats et d'une analyse globale de leur impact.

	Maturité insatisfaisante	Maturité minimale	Maturité en progression	Maturité confirmée
Pertinence et cohérence de la Mission vis-à-vis de l'entreprise et de son activité.	La Mission ne reflète pas l'activité de l'entreprise ni son identité. Elle ne permet aucune caractérisation de l'entreprise.	La Mission couvre partiellement l'activité de l'entreprise, elle reflète le profil d'un acteur type de la filière.	La Mission couvre une majeure partie des activités de l'entreprise, et permet son identification au sein de sa filière ou de son territoire.	La Mission couvre l'ensemble des activités de l'entreprise et traduit pleinement son identité, sa culture et sa singularité.
Intégration et mobilisation des parties intéressées dans la Mission.	Les PI internes et externes ne sont pas impliquées dans la construction de la Mission. Les actions ne mobilisent pas l'écosystème.	Un recueil des attentes des PI est réalisé, mais limité à quelques PI internes ou externes. Certaines actions impliquent la participation de PI externes, mais ne sont pas incitatives.	Les PI internes et les PI externes clés sont impliquées et contribuent partiellement à stimuler la Mission. Les actions induisent une intégration de l'écosystème dans la Mission.	Les interactions entre la Mission et l'écosystème sont intégrantes et réciproques. La Mission est co-construite avec les PI internes et externes. Ses actions impliquent pleinement l'écosystème et sont incitatives, collectives, et collaboratives.
Pertinence des actions définies pour répondre de manière opérationnelle aux objectifs statutaires.	Les actions définies ne répondent pas ou trop peu aux objectifs. L'entreprise ne possède pas ou peu la maîtrise sur les facteurs clés permettant l'aboutissement des actions.	Les actions définies contribuent partiellement à l'atteinte des objectifs. L'entreprise maîtrise les facteurs de réussite clés des actions, mais certains facteurs susceptibles de pénaliser l'aboutissement des actions sont en dehors de son périmètre de contrôle.	Les actions définies permettent l'atteinte des objectifs. Le niveau de maîtrise de l'entreprise sur les facteurs susceptibles d'influencer les actions permet de garantir l'aboutissement de ces actions.	Les actions définies permettent l'atteinte de résultats bénéfiques au-delà des objectifs définis.
Disponibilité, fiabilité et pertinence des moyens de mesure définis pour évaluer les actions et l'atteinte des objectifs.	Les moyens de mesures et indicateurs à disposition ne sont pas suffisants pour permettre de mesurer de manière fiable et pertinente la performance des actions et l'atteinte des objectifs.	Les moyens de mesures et indicateurs définis et mis en place pour les actions sont pertinents, mais leur degré de fiabilité et/ou de disponibilité ne permet pas de garantir systématiquement une évaluation annuelle efficace de l'atteinte des objectifs.	Les moyens de mesures et indicateurs définis et mis en place pour les actions sont suffisamment pertinents, disponibles et fiables pour permettre une évaluation annuelle globale de l'atteinte des objectifs.	L'entreprise possède une maîtrise totale sur tous les facteurs de réussite des actions, y compris au-delà de son périmètre d'activité.
Trajectoire et ambition de la Mission	La Mission se limite à décrire l'entreprise dans sa situation actuelle, sans projection dans l'avenir ni ambition d'évolution dans l'organisation de l'entreprise ou dans la conception de son activité.	La Mission considère la situation actuelle de l'entreprise comme scénario de référence pour élaborer une trajectoire à court ou moyen terme pour chacun de ses objectifs. L'ambition d'évolution annoncée est faible, et implique des transformations mineures de l'entreprise dans son organisation et/ou des transformations mineures dans la conception de son activité.	La Mission considère la situation actuelle de l'entreprise comme scénario de référence pour élaborer une trajectoire à moyen ou long terme pour chacun de ses objectifs. L'ambition d'évolution annoncée est conséquente et implique une transformation modérée de l'entreprise dans son organisation et/ou dans la conception de son activité.	La Mission considère la situation actuelle de l'entreprise comme scénario de référence pour élaborer une trajectoire à long terme pour chacun de ses objectifs. L'ambition d'évolution annoncée est forte et implique une transformation conséquente de l'entreprise dans son organisation et dans la conception de son activité.

TRAJECTOIRE ET PERSPECTIVES

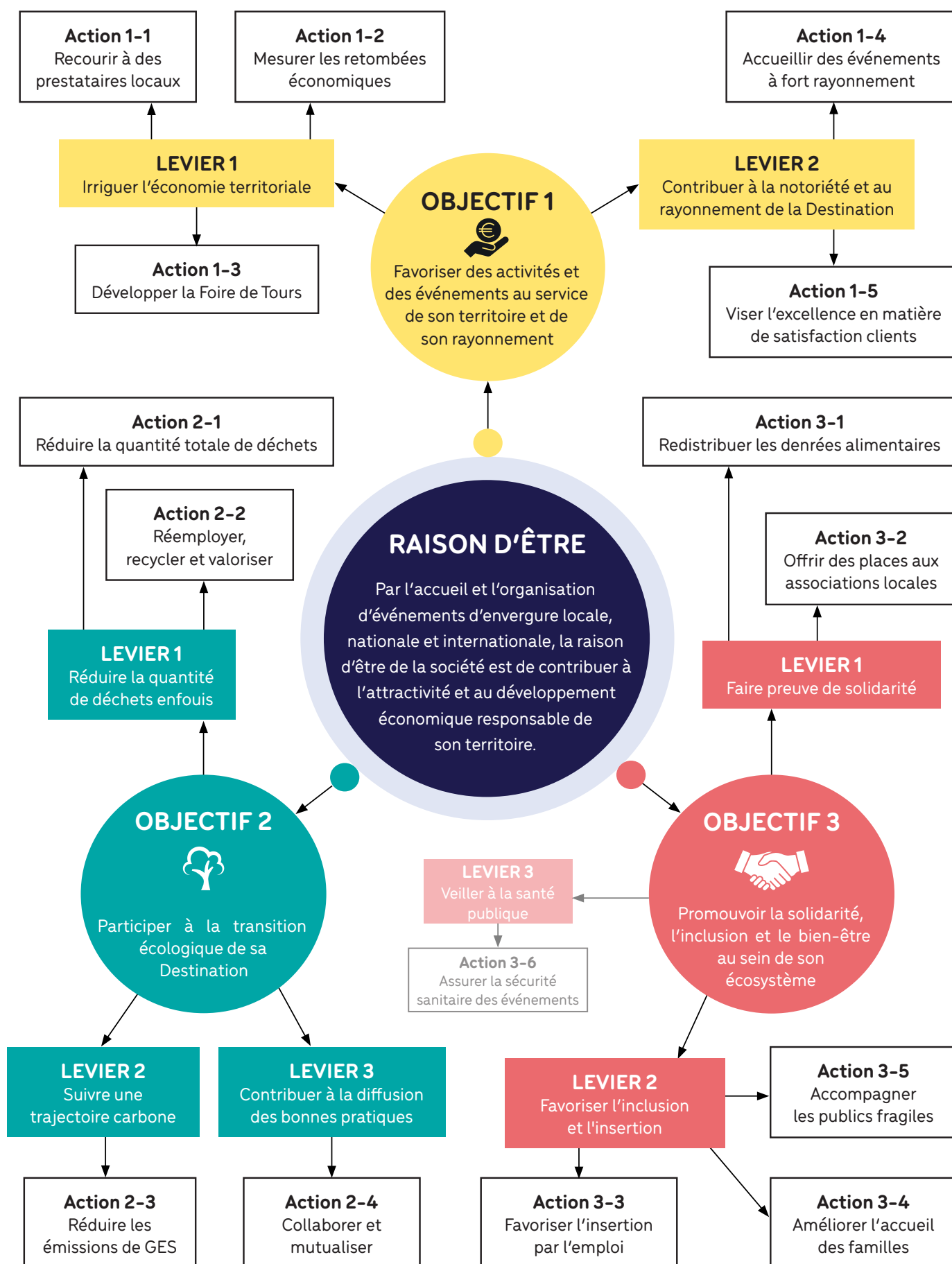
NOUVELLES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS 2026

Les évolutions apportées à la feuille de route traduisent une montée en maturité de la démarche. Après plusieurs années consacrées à structurer les outils, tester des dispositifs et identifier les indicateurs pertinents, l'entreprise engage désormais une phase plus stratégique, centrée sur la mesure d'impact et l'efficacité des actions. Cette évolution se traduit notamment par le renforcement de certains objectifs (réduction de la production de déchets, ambition accrue sur le réemploi), l'évolution de plusieurs indicateurs pour mieux refléter l'impact réel des actions (insertion, mutualisation, dons de places), ainsi que par l'engagement d'une réflexion sur la définition d'une trajectoire carbone.

Pour 2026, l'entreprise entend poursuivre cette dynamique en consolidant les dispositifs qui ont fait leurs preuves, en développant des actions à plus forte valeur d'impact pour le territoire et en renforçant la capacité de pilotage stratégique de sa démarche. Cette nouvelle étape vise à inscrire durablement les engagements de la Mission dans le fonctionnement opérationnel de l'entreprise et dans l'évolution de ses manifestations.



FEUILLE DE ROUTE 2026



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

MISSION ET DÉMARCHE RSE

Visualisation synthétique de l'intégration des ODD à travers les 8 leviers et 14 actions définies dans la feuille de route 2025

Le tableau suivant représente de manière synthétique quels sont les ODD intégrés par Tours Événements dans la réalisation de sa Mission, par la traduction de ses objectifs statutaires en actions opérationnelles.

ODD	OBJECTIF 1	OBJECTIF 2	OBJECTIF 3
			Action 3-1/3-2/3-3
			Action 3-1
			Action 3-4/3-5/3-6
			Action 3-2
			Action 3-4/3-5
			
			

ODD	OBJECTIF 1	OBJECTIF 2	OBJECTIF 3
	Action 1-1/1-2/1-3/1-4		Action 3-3
			
			Action 3-1/3-2/3-3/ 3-4/3-5
	Action 1-4	Action 2-1/2-3/2-4	Action 3-3
	Action 1-1/1-3/1-4	Action 2-1/2-2/2-4	Action 3-1/3-3
		Action 2-3/2-4	
			
			
			
		Action 2-1/2-4	Action 3-1/3-2/3-3

RÉUNION D'ÉVALUATION ET ÉLABORATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de Mission s'est réuni le 13 février 2026 pour évaluer les actions menées en 2025. Cela a permis d'élaborer le présent rapport, en co-construction avec la Pilote de la Mission.

Approbation du rapport du Comité de Mission

Les membres du Comité de Mission ont approuvé le présent rapport le 07/04/2026.

Les membres du Comité de Mission approuvent le présent rapport.

Morgan Le Duff Charbonnier Morgan Querneau Louis Ribanneau François-Xavier Thiry
Aurore Mallet Clarisse Bruneau-Monsellier Thomas Steinmann

Le Comité de Mission rappelle que le présent rapport sera joint au rapport de gestion présenté par la société à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ayant en charge l'approbation des comptes de l'exercice 2025.

Nous contacter

Laura Buratti
Responsable RSE

lburatti@tours-evenements.com
02 47 46 40 36





TOURS
ÉVÉNEMENTS